

I shall now decide between the two candidates by drawing lots.

The President drew a ballot paper from the box.

The PRESIDENT: Cuba is elected.

The General Assembly will reconvene tomorrow at 11 a.m.; it will also meet at 3 p.m.

The General Committee will meet in Room A tomorrow at 2 p.m.

The meeting rose at 5.37 p.m.

EIGHTY-SECOND PLENARY MEETING

Held in the General Assembly Hall at Flushing Meadow, New York, on Wednesday, 17 September 1947, at 11 a.m.

President: Mr. O. ARANHA (Brazil).

8. Notification by the Secretary-General (document A/389)

The PRESIDENT: Document A/389 lists those matters which are being dealt with by the Security Council, as well as those with which the Security Council has ceased to deal.

This notification will be brought to the attention of the General Committee when it considers the provisional agenda and the supplementary list for recommendation to the General Assembly.

9. Opening of the general debate

The PRESIDENT: Having completed the organization of the session, we shall now open the general debate. The report of the Secretary-General on the work of the Organization, as well as the report from the Security Council, has been circulated.

I call upon the representative of Mexico.

Mr. TORRES BODET (Mexico) (*translated from Spanish*): We are assembled here at a solemn hour for the human race, and the solemnity of the hour is not due to our presence in this hall, but rather to the anxiety and anguish which all the peoples of the world are suffering.

Not even in the midst of the war did the representatives of the nations feel graver responsibilities weighing upon them, for during the conflagration, all peoples, with the exception of those controlled by the nazi-fascist tyrants, though cruelly tried, breathed the air of heroism and made common decisions in harmony and fraternity beneath the sun of liberty.

Now all ideals are being torn to shreds by selfish interests, and with right no longer in the ascendant, as it was when it opposed the aggress-

Je vais maintenant décider entre les deux candidats en tirant au sort.

Le Président retire un bulletin de l'urne.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Le représentant de Cuba est élu.

L'Assemblée générale se réunira de nouveau demain à 11 heures; elle se réunira également à 15 heures.

Le Bureau se réunira demain à 14 heures dans la salle de conférences A.

La séance est levée à 17 h. 37.

QUATRE-VINGT-DEUXIEME SEANCE PLENIERE

Tenue dans la salle de l'Assemblée générale à Flushing Meadow, New-York, le mercredi 17 septembre 1947, à 11 heures.

Président: M. O. ARANHA (Brésil).

8. Communication du Secrétaire général (document A/389)

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Le document A/389 donne la liste des questions dont le Conseil de sécurité s'occupe actuellement et de celles dont il a cessé de s'occuper.

Cette communication sera portée à l'attention du Bureau de l'Assemblée générale lorsqu'il examinera l'ordre du jour provisoire et la liste supplémentaire, en vue d'en recommander l'approbation à l'Assemblée générale.

9. Ouverture de la discussion générale

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): L'organisation de la session étant achevée, nous allons maintenant aborder la discussion générale. On vous a distribué le rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation des Nations Unies, ainsi que le rapport du Conseil de sécurité.

Je donne la parole au représentant du Mexique.

M. TORRES BODET (Mexique) (*traduit de l'espagnol*): Nous nous réunissons à un moment solennel pour le genre humain. Cette solennité n'est pas due à notre présence dans cette salle, mais aux inquiétudes et aux angoisses qu'éprouvent tous les peuples du monde.

Même en pleine guerre, les plénipotentiaires des nations n'ont pu avoir conscience de responsabilités plus formidables. En effet, au cours de la conflagration — en dehors des pays dominés par les tyrannies nazie et fasciste — les peuples, bien que terriblement éprouvés, respiraient une atmosphère d'héroïsme et prenaient leurs décisions en commun, fraternellement, dans la lumière de la liberté.

Aujourd'hui, les intérêts égoïstes déchirent tous les idéaux, et, au lieu que le droit poursuive son essor, comme à l'époque où il s'opposait aux

sors, harmony is not advanced a single step. Its progress is paralysed by disagreements between the Powers in whose hands we have placed a key, an inflexible and all-powerful key—the international veto.

Conceived as a lever of control and as a guarantee for the countries which made the greatest contribution to the common victory, the veto grants those countries an exceptional privilege, and therefore carries with it an exceptional obligation.

We all know what that privilege consists of. The obligation, however, is difficult to define in concrete terms. Nevertheless, it is enough to reflect on the relation which ought to exist between the privilege and the responsibilities inherent in that privilege to realize that the scope of the veto is limited; its limitations become evident in view of the danger that the abuse of the veto may render peace impossible.

Since the San Francisco Conference, certain Governments, including the Government of my own country, have viewed with apprehension the voting system now prevailing in the Security Council. At that time the delegations which pointed out the disadvantages of the veto did not carry their opposition so far as to repudiate it entirely, and they chose to abstain from voting in order to place their objection on record. This was due mainly to their desire to spare no sacrifice in the cause of peace, which—so it was said—would be protected by mutual understanding amongst the Powers.

In some parts of Europe there are still to be found ancient coffers, which guides show to tourists, in which the universities of the sixteenth century kept their funds. The joint effort of seven or eight guards was required to open them, and if even one guard were missing, the coffer could not be opened.

Something of the same kind is happening now in this twentieth century with our international Organization. We know that in it lie real treasures of co-operation and of faith in mankind, entrusted to it at the time it was created by the nations who created it. It is impossible, however, to lay hands on these treasures and utilize them unless the wishes of the Powers coincide. Unfortunately, as their wishes do not always seem to do so, the coffer of peace remains closed, and—not without reason—the nations are in despair; for what lies hidden there, beyond their grasp, is not the exclusive property of a few nations; it is the moral heritage of all mankind.

What are and what may be the consequences if peace remains locked away? The nations will begin, on their own initiative, to seek an incomplete, precarious and false solution of the grave problems afflicting them. Moreover, the United Nations will lose prestige, and outside its framework certain programmes of joint action are being drawn up which, from a strictly legal point of view, may be open to objection, but which are based upon the simple premise that

agresseurs, l'esprit de concorde ne progresse nullement. Sa marche est entravée par les divergences d'opinions qui existent entre les Puissances entre les mains desquelles nous avons mis une clé, un instrument immuable et tout-puissant : le veto international.

Conçu pour être utilisé comme un levier de commande, et aussi à titre de garantie pour les pays qui ont contribué le plus à la victoire commune, le veto représente pour ces pays un droit d'une nature extraordinaire et entraîne par cela même une obligation de caractère exceptionnel.

Ce droit, nous n'ignorons pas en quoi il consiste. Quant à l'obligation qu'il entraîne, nous ne pourrions la définir en termes concrets. Il suffit néanmoins de penser au rapport qui devrait exister entre le privilège et les responsabilités qui en découlent pour se rendre compte que l'emploi du veto a une limite; cette limite, c'est le danger de voir la paix rendue impossible par l'abus de ce privilège.

Dès la Conférence de San-Francisco, certains Gouvernements — parmi lesquels se trouvait celui de mon pays — ont envisagé avec appréhension le système de vote qui, aujourd'hui, prévaut au Conseil de sécurité. Si les délégations qui voyaient les inconvénients du droit de veto n'ont pas alors poussé leur opposition jusqu'à voter contre lui, si elles ont préféré manifester leur opinion en s'abstenant, c'était essentiellement à cause de leur désir de n'épargner aucun sacrifice en faveur de la paix, laquelle, comme on le disait alors, serait assurée par l'entente mutuelle des Puissances.

Il existe encore, dans quelques endroits d'Europe, de vieux coffres que les guides montrent aux touristes. Les universités du XVIème siècle y conservaient leurs fonds. Il fallait, pour les ouvrir, la participation de sept ou huit gardiens. Si un seul d'entre eux était absent, le coffre ne pouvait être ouvert.

C'est quelque chose d'analogue qui se produit, en plein XXème siècle, pour notre Organisation internationale. Nous savons que celle-ci renferme de véritables trésors de collaboration et de foi dans l'homme, trésors que lui confièrent, lors de sa formation, les peuples qui l'ont créée. Cependant, pour parvenir à atteindre et à utiliser ces trésors, il faut que les désirs des Puissances soient les mêmes. Malheureusement, comme leurs volontés ne semblent pas toujours prêtes à coïncider, le coffre de la paix reste fermé et, non sans raison, les nations perdent espoir, car ce qui y est gardé caché — et qui leur est inaccessible — n'est pas le bien exclusif de quelques peuples; c'est le patrimoine moral de l'humanité tout entière.

Quelles sont et quelles peuvent être les conséquences d'un tel état de choses? C'est que les pays entreprennent de chercher, par eux-mêmes, une solution partielle, précaire et fautive, aux graves problèmes qui les tourmentent. C'est aussi que l'Organisation des Nations Unies perd de son prestige et que, en dehors d'elle, s'ébauchent certains programmes d'action commune qui, d'un point de vue strictement juridique, appelleraient peut-être des réserves, mais qui

the world must advance. And if the machinery of the United Nations runs counter to the world's struggle for survival, the world's needs will finally break down the juridical machinery of our Organization.

Is this breakdown desirable? We maintain and protest with all the strength of our conviction that it is not desirable, and that it would, on the contrary, lead to the greatest of disasters.

I come from a country with a population of more than twenty-two million people, a country whose Government has at its disposal to cover all its administrative expenses—defence, transport, health, ports, agriculture and education—a sum equal to only one dollar a month per inhabitant. And yet its people, the people of Mexico, is a peace-loving people.

A few months ago we had to restrict many of our imports in order not to add to the problems of universal economic insecurity, that of the collapse of our currency, which was devalued some time ago. And yet, we are a peace-loving people.

As a result of our social revolution, Mexico had to pay considerable compensation to various Governments of America and Europe for damages suffered by their nationals in the course of that revolution. On the other hand, now that the war is over, we have not received any assurance that we shall be paid the just compensation to which we are entitled. And yet, we are a peace-loving people.

In 1942 my Government signed an agreement binding all the signatories not to conclude separate peace treaties with the enemy. Despite that commitment, our representatives, like those of so many other nations, were denied even the right to take part in the conferences held to consider the basis of such treaties. And yet, the people of Mexico is a peace-loving people.

In enumerating all these facts which, in other circumstances, I might use as a basis for denouncing the state of affairs prevailing in the post-war world, I have no intention of reviving old grievances or of indulging in recriminations. No, such is not my intention. I wish rather to show that when there is a real desire for peace and when there is a desire to establish it on a permanent basis, there are many selfish interests which have to be set aside by each nation, and there is no valid excuse for the failure of the great Powers to restrain their desire for domination at a time when the others wait in silence.

Among the delegations to this Assembly there are representatives of the Governments which participated in the Rio de Janeiro Conference. There the republics of the western hemisphere affirmed their determination to co-operate for

se fondent sur ce simple raisonnement : le monde doit aller de l'avant. Et si les rouages de l'Organisation des Nations Unies s'opposent aux efforts que le monde veut faire pour survivre, les besoins du monde finiront par rompre le mécanisme juridique de notre Organisation.

Cette rupture est-elle souhaitable? Avec toute la force de notre conviction, nous affirmons et proclamons que non; une telle rupture n'est pas souhaitable; elle constituerait, au contraire, le plus terrible des désastres.

Je viens d'un pays qui a une population de plus de vingt-deux millions d'habitants et dont le Gouvernement ne dispose, pour toutes les dépenses d'administration — défense nationale, voies de communication, santé publique, ports, agriculture et instruction publique — que de l'équivalent d'un dollar par mois pour chaque habitant. Et cependant ce peuple, le peuple du Mexique, est un peuple pacifique.

Il y a quelques mois, nous avons été dans l'obligation de restreindre l'importation d'un grand nombre de produits, pour que l'effondrement de notre monnaie, dévaluée depuis quelque temps déjà, ne vienne pas s'ajouter aux problèmes nés de l'instabilité économique universelle. Et cependant le peuple mexicain est un peuple pacifique.

A la suite de notre révolution sociale, le Mexique a dû payer de fortes indemnités à plusieurs Gouvernements d'Amérique et d'Europe en raison des dommages subis par leurs ressortissants au cours de cette révolution. Par contre, nous n'avons obtenu, à la suite de la guerre, aucune assurance de recevoir les compensations auxquelles nous avons droit. Et pourtant le peuple du Mexique est un peuple pacifique.

En 1942, mon Gouvernement a signé une déclaration aux termes de laquelle tous les signataires s'engageaient à ne pas conclure de traités de paix séparés avec l'ennemi. Malgré cet engagement, on a refusé à nos représentants, comme à ceux de tant d'autres nations, la possibilité de prendre part aux conférences réunies pour étudier les bases de ces traités. Et pourtant le peuple du Mexique est un peuple pacifique.

En énumérant tous ces faits qui, en d'autres circonstances, pourraient servir à dénoncer l'état de choses qui règne dans le monde de l'après-guerre, je ne veux pas revenir sur d'anciens griefs, ni entreprendre un amer réquisitoire. Non, ce n'est pas là mon intention. Je veux seulement prouver que si l'on désire véritablement la paix et si l'on désire l'édifier d'une façon durable, chaque peuple doit faire abstraction de nombreux intérêts qui lui sont propres et qu'il n'y a pas d'argument capable de justifier le fait pour de grands Etats de donner libre cours à leur désir de domination, alors que les autres se taisent et attendent.

Parmi les délégations présentes à cette Assemblée se trouvent les représentants des Gouvernements qui ont pris part à la Conférence de Rio-de-Janeiro. Là, les républiques de l'hémisphère occidental ont réaffirmé leur résolution de colla-

the maintenance of peace and security in the New World.

I had the honour of taking part in those debates, and I may tell you frankly that, despite the gloom and suspicion which seem to hang over our Organization, the deepest desire of the American States was at all times to strengthen the structure of the United Nations by bringing the terms of the treaty which they signed in Brazil into conformity with the obligations assumed at San Francisco, and by endeavouring to endow the regional body of this continent with such facilities as would most adequately serve the cause of our Charter.

That loyalty to the principles of the United Nations demonstrates our faith in the solidarity of the human race, a faith which we do not wish to lose and which no one has the right to lose.

We have already gone through one experiment — at Geneva. The various countries undermined the very foundations of the League of Nations by demanding and accepting the rule of unanimity as a primary condition; essentially, that too was a veto, although it was democratic in nature since it was within the reach of all.

When we embarked upon the second great experiment of our time, we did not commit the error of the Treaty of Versailles. We did away with the unanimity rule; but although unanimity was apparently proscribed, we took the reins out of the hands of the small States and reluctantly placed them in the hands of the great Powers.

By rejecting the principle of absolute unanimity, often so difficult to obtain, we thought it possible to secure the unanimity of those countries most likely to come into opposition with one another. It is not surprising, therefore, that at the very first General Assembly of the United Nations a movement was started, in which Mexico participated, for the clearer definition of the scope of the veto.

As a result, the General Assembly adopted a resolution urging the members of the Security Council to use the veto with such discretion as was necessary to avoid impeding the primary functions of the Organization.¹

The timidity of the resolution did not match the vehemence of the criticisms; and that is really not surprising. The operation of our system is so complicated that it requires extreme prudence on the part of any who are desirous of altering it without giving rise to irreparable schisms.

The veto was born of the war itself, as an additional guarantee of security for those who, having greater resources and consequently greater power, ought also to bear greater responsibility.

The precariousness of the peace we now enjoy makes it inadvisable to attempt to overcome

borer au maintien de la sécurité et de la paix dans le Nouveau Monde.

J'ai eu l'honneur de participer à ces débats. Je puis vous dire avec franchise que, malgré les craintes et les soupçons qui semblent assombrir le jour sous lequel apparaît notre Organisation, le vœu le plus sincère des Etats américains a été, à chaque instant, de renforcer la structure de l'Organisation des Nations Unies, en coordonnant les clauses du traité qu'ils ont signé au Brésil avec les obligations qu'ils avaient contractées à San-Francisco et en s'efforçant de doter l'organisme régional de ce continent des moyens d'action les plus appropriés à servir la cause de notre Charte.

Cet attachement aux principes de l'Organisation des Nations Unies prouve notre foi dans la solidarité humaine, foi que nous ne voulons pas perdre et que personne n'a le droit de perdre.

Nous avons déjà fait une expérience: celle de Genève. Les Puissances sapèrent les fondations mêmes de la Société des Nations en demandant et en acceptant, comme condition préalable, que ses décisions fussent prises à l'unanimité; en fait, c'était là aussi un veto, bien que reposant sur une formule démocratique — un veto à la portée de tous.

En tentant la seconde grande expérience de notre époque, nous n'avons pas commis l'erreur du Traité de Versailles. Nous avons supprimé le principe de l'unanimité. Toutefois, ce principe apparemment aboli, nous avons retiré le frein des mains des petites nations et nous l'avons confié, sans enthousiasme, aux grandes Puissances.

En repoussant le principe de l'unanimité de l'ensemble des Puissances, unanimité si souvent difficile à réaliser, nous avons cru possible l'unanimité de celles qui ont, en réalité, plus que d'autres, des chances de se trouver en opposition. Il n'est donc pas surprenant que, dès la première Assemblée générale des Nations Unies, un mouvement, auquel le Mexique a participé, ait été entrepris en vue de préciser les conditions d'exercice du veto.

A la suite de ce mouvement, l'Assemblée générale a adopté une résolution priant instamment les membres du Conseil de sécurité d'user du veto avec toute la réserve nécessaire, afin de ne pas gêner l'exercice des fonctions primordiales de notre Organisation¹.

La timidité de cette résolution ne correspondait pas à la véhémence des critiques formulées. Au fond, il n'y a pas lieu de s'en étonner. Le fonctionnement de notre système est si compliqué que la plus extrême prudence s'impose à ceux qui désirent l'améliorer tout en évitant de provoquer des scissions irréparables.

Le veto est né de la guerre, en tant que garantie supplémentaire de sécurité accordée à ceux qui, possédant des ressources supérieures et, partant, une puissance plus grande, doivent aussi avoir une plus grande responsabilité.

La fragilité actuelle de la paix recommande de ne pas tenter de faire ployer les résistances

¹ Resolutions adopted by the General Assembly during the second part of its first session, resolution 40 (I), pages 64-65.

¹ Voir les Résolutions adoptées par l'Assemblée générale pendant la seconde partie de sa première session, résolution 40 (I), pages 64-65.

the opposition all at once, but every year the Assembly must endeavour to advance along the road to equality. If the great Powers persist in maintaining the veto right granted to them by our Charter, it will be well to examine, in a peaceful atmosphere devoid of prejudice, the practical means of limiting the use of that privilege. We must realize that the clamour against the rule of unanimity will increase in intensity as events prove that it does not create a real bond between the States and that its use only aggravates their differences, since, far from averting dangers, the veto paralyzes the regulating action of the Security Council.

Established for the purpose of organizing peace, the United Nations is still waiting for the great Powers to supply it with the raw material for its work: peace itself.

A peace treaty has been signed with only one of the three main enemies of the democracies, and that on terms which have caused some Foreign Offices already to consider the possibility of its revision. As regards the other two, circumstances have not made it possible for us to overcome the difficulties of which we are aware.

There was a ray of hope when, at the last Assembly, the United Nations dealt with the problem of disarmament. That hope soon died. For how could we have confidence in military disarmament unless it were accompanied by moral disarmament? And how can these two types of disarmament prosper together in an uncertain world, in which an attempt is being made to formulate a universal policy by the use of nationalist systems and methods?

Our diplomatic language is to some extent the language of our era, but our actions are still very similar to those which strewed the tragic paths of history with millions of corpses.

We speak of the welfare of man at a time when man is torn between the two opposing forces of juridical and cultural internationalism on the one hand, and political and economic nationalism on the other.

In the opinion of my country, that is the cause of all our difficulties and the root of all our problems.

Unless we consolidate the United Nations, all our efforts will again come to naught and, by losing the peace, we shall also have lost the war.

But if we hope to consolidate our Organization, we shall have to correct many mistakes, overcome much pride, and relinquish many of our advantages. That means that we shall have to adopt a policy of sincere international equality,

d'un seul coup. L'Assemblée n'en devra pas moins, chaque année, s'efforcer de progresser dans la voie qui mène à l'égalité. Si les grandes Puissances persistent à vouloir conserver le droit de veto que leur accorde le texte de notre Charte, il conviendra d'examiner, dans une atmosphère de paix et sans opinion préconçue à l'égard de qui que ce soit, comment limiter, dans la pratique, l'exercice de ce privilège. En fait, nous ne pouvons ignorer que les protestations élevées contre la règle d'unanimité deviendront plus fortes au fur et à mesure que les événements prouveront qu'elle ne crée pas un lien d'union entre les États et que son emploi ne fait qu'aggraver les divergences, puisque, loin d'écarter les dangers, elle paralyse l'action régulatrice du Conseil de sécurité.

Constituée pour organiser la paix, l'Organisation des Nations Unies attend encore que les grandes Puissances veuillent bien lui fournir la matière première de ses travaux, c'est-à-dire une paix déjà établie.

La paix n'a été signée qu'avec un seul des trois principaux adversaires auxquels les démocraties ont eu à faire face, et encore ne l'a-t-elle été que dans des conditions telles qu'un certain nombre de chancelleries ont été amenées à envisager la possibilité d'une révision de ce traité. En ce qui concerne les deux autres traités, les circonstances n'ont pas permis d'éviter les difficultés que nous connaissons tous.

Il y eut une lueur d'espoir lorsque, au cours de la dernière Assemblée, les Nations Unies discutèrent le problème du désarmement. Cette lueur s'est rapidement éteinte. En effet, sans le désarmement des consciences, qui pourrait avoir foi dans le désarmement des troupes? Et de quelle manière ces deux désarmements parviendront-ils à se développer de concert au milieu des incertitudes dans lesquelles le monde se trouve plongé, au milieu des ténèbres dans lesquelles on prétend mener à bien une politique d'universalité en se servant de doctrines et de moyens d'action fondés sur le nationalisme?

Notre langage diplomatique est, dans une certaine mesure, le langage de notre temps; mais nos actes ressemblent encore beaucoup à ceux qui couvrirent de millions de cadavres les chemins tragiques de l'histoire.

Nous parlons du bonheur de l'homme à une époque où l'homme gémit, tiraillé par l'action de deux forces qui agissent en sens contraire, à savoir l'internationalisme dans l'ordre juridique et culturel et le nationalisme dans l'ordre politique et économique.

De l'avis de mon pays, c'est là que se trouve l'origine de tous les obstacles auxquels nous nous heurtons et la source de toutes nos difficultés.

Si nous ne renforçons pas l'Organisation des Nations Unies, tous nos efforts retomberont dans le néant, et, en perdant la paix, nous aurons également perdu la guerre.

Mais si nous avons le désir de consolider notre Organisation, il nous faudra corriger de nombreuses erreurs, passer outre à beaucoup d'amours-propres et renoncer à beaucoup de positions privilégiées. Cela signifie que nous

making our liberties real, abolishing exclusive policies and confessing unreservedly that we would be deceiving the peoples of the world if, after having raised the banner of universality, we continue to destroy that universality by sophistries born of the most sterile nationalism.

In this connexion, I must stress the necessity of giving the principal organs of the United Nations the same direction as we have tried to give to its dependent specialized agencies—UNESCO, the United Nations Food and Agriculture Organization and the World Health Organization. What are the objectives of these agencies? To establish and strengthen peace by creating an atmosphere of peace, either, like UNESCO, by freeing man from ignorance through education and the emancipating power of knowledge; or, like the FAO, by freeing him from hunger through a substantial increase in production, or again, like the World Health Organization, by freeing him from illness through the co-operation of all our countries in the field of public health.

No one questions the noble aims of the agencies I have mentioned, but how will they be able to carry on their activities in a world which demands that children work for peace, that the undernourished be patient and that the invalids show goodwill, while in the economic and political fields, a new and horrible conflict is being insidiously prepared?

If we want the peoples of the world to have confidence in the work of those agencies, let us begin by asserting, in our political and economic councils, that same spirit of understanding, tolerance and mutual aid which inspired their establishment.

Permit me, as the representative of a State which is not a great Power, to exhort you to consider the urgent necessity of preventing discord from undermining the stability of this Organization. Perhaps because my country is not an economic or military Power, you may be ready to believe that it expresses, at least in part, the feeling of the majority, of that majority which placed in the United Nations its greatest hope and its most fervent conviction.

Let us recall the atmosphere that prevailed at the birth of the organization which today invites us to consider its anxieties and its travail. Even before victory was won, the San Francisco Charter gave many nations an exalted feeling of forthcoming triumph. How could men and States who proved themselves fit to master themselves by subjecting selfish interests to mutual understanding and the general welfare, fail to master the enemy?

It is by the fulfilment of that duty to win the peace for the whole world—and to win it

devrons adopter une politique sincère d'égalité internationale, en donnant un caractère réel à nos libertés, en abolissant les formules d'exclusion et en admettant, sans réticence, que ce serait tromper les peuples que de continuer, après avoir hissé le drapeau de l'universalisme, de détruire cet idéal par des arguties qui sont l'héritage du nationalisme le plus stérile.

A ce sujet, je dois insister ici sur la nécessité de donner aux organes principaux de l'Organisation des Nations Unies l'orientation que nous avons essayé de donner aux institutions spécialisées qui dépendent de celle-ci: l'UNESCO, l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture des Nations Unies et l'Organisation mondiale de la santé. Quels sont les objectifs de ces institutions? Fonder et fortifier la paix en créant une atmosphère de paix, soit, comme le fait l'UNESCO, grâce à l'instruction et à l'impulsion émancipatrice de l'intelligence qui libèrent l'homme de l'ignorance, soit, comme l'OAA, en le délivrant de la faim au moyen d'un accroissement considérable de la production, ou bien encore, comme l'Organisation mondiale de la santé, en le protégeant contre les maladies au moyen de la collaboration de tous les pays dans le domaine de la santé.

Personne ne met en doute les très nobles desseins des institutions auxquelles j'ai fait allusion. Mais comment leurs activités pourront-elles connaître le succès dans un monde qui demande aux enfants des écoles de travailler pour la paix, aux affamés d'avoir patience et aux malades de manifester de la bonne humeur, alors que, dans le domaine économique et politique, semble se préparer insidieusement un nouveau et horrible conflit?

Si nous désirons que les peuples aient confiance dans l'œuvre de ces institutions, commençons par témoigner, dans nos conseils politiques et économiques, du même esprit de compréhension, de tolérance et d'aide mutuelle qui a inspiré leur création.

Permettez au représentant d'un Etat qui n'est pas une grande Puissance de vous engager à réfléchir sur l'urgence qu'il y a à ne pas laisser les sujets de désaccord compromettre la stabilité de notre Organisation. C'est peut-être parce que mon pays n'est pas une grande Puissance économique ou militaire que l'on peut croire que sa voix exprime, au moins partiellement, le sentiment de la majorité, de cette majorité qui a fait don à l'Organisation des Nations Unies de sa plus haute espérance et de sa plus fervente conviction.

Rappelons-nous l'atmosphère dans laquelle est née l'institution qui aujourd'hui nous invite à examiner ses inquiétudes et ses tourments. Dès avant la victoire, la Charte de San-Francisco a donné à de nombreux peuples une noble conception du triomphe prochain. Comment des hommes et des Etats qui se montraient prêts à se vaincre eux-mêmes, en mettant la compréhension réciproque et le bien-être général au-dessus de l'intérêt égoïste de chacun, n'auraient-ils pu parvenir à vaincre leurs adversaires?

C'est dans l'accomplissement de ce devoir, le devoir de gagner la paix pour le monde entier

through mastery over themselves—that we shall recognize the truly great men of our time. Let us help them to gain that mastery so that they may fulfil their role of supreme guardians of the peace, a role incumbent upon them as arbiters of the war.

But let us warn them that time is short; that the world is suffering; that the sovereignty of States must always yield precedence to the sovereignty of human suffering, and that the United Nations will be saved only if it is determined to be the true expression of the solidarity of mankind, of all the men of the earth.

The PRESIDENT: I call upon the representative of the United States of America.

Mr. MARSHALL (United States of America): I have been asked by the President of the United States to extend to you the cordial greetings of the Government and people of the United States, as well as his own warm personal welcome. We are happy to have you with us in this country. We trust that your stay will be productive of the far-reaching results which the peoples of all countries expect from this gathering.

Our point of departure for the deliberations of this Assembly might well be the *Annual Report of the Secretary-General on the Work of the Organization*. It is a noteworthy document. It records realistically the progress and development of the United Nations and its failures. It reflects the diligent efforts of the Secretary-General and his staff to expedite the rapidly growing volume of United Nations business.

The situation we face today may be summarized by the statement that more than two years after the end of the war, the fruits of peace and victory are still beyond our grasp. Men look anxiously towards the future, wondering whether a new and more terrible conflict will engulf them. We have not yet succeeded in establishing a basis for peace with Germany and Japan, nor have we restored Austria as an independent State. Reconstruction lags everywhere; the basic requirements of life are scarce; there is desperate need throughout great areas. The complex economic machinery which was thrown out of joint by the war has not yet been put back into running order. In place of peace, liberty and economic security, we find menace, repression and dire want.

A supreme effort is required from us all if we are to succeed in breaking through the vicious circles of deepening political and economic crisis. That is why the United States has placed on the agenda of this Assembly the question of threats to the political independence and territorial integrity of Greece.

— et de la gagner par une victoire sur eux-mêmes — que nous reconnaitrions ceux qui sont vraiment les grands de notre époque. Aidons-les à vaincre les obstacles afin qu'ils puissent remplir leur rôle de gardiens suprêmes de la paix, rôle qui leur est échu parce qu'ils ont été les arbitres de la guerre.

Prévenons-les, néanmoins, que le temps presse, et que le monde souffre; qu'ils sachent que, au-dessus de la souveraineté des Etats, il y aura toujours celle de la douleur de l'humanité, qu'ils sachent que l'Organisation des Nations Unies ne se sauvera que si elle est résolue à être l'expression authentique de la solidarité des hommes, de tous les hommes de la terre.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je donne la parole au représentant des Etats-Unis d'Amérique.

M. MARSHALL (Etats-Unis d'Amérique) (*traduit de l'anglais*): Je suis chargé par le Président des Etats-Unis de vous exprimer les vœux bien cordiaux du Gouvernement et du peuple des Etats-Unis et de vous souhaiter, en son nom personnel, une chaleureuse bienvenue. Nous sommes heureux de vous accueillir sur notre sol. Nous sommes convaincus que de votre séjour ici naîtront les résultats importants que les peuples de tous les pays attendent de cette réunion.

Le point de départ des délibérations de cette Assemblée pourrait être le *Rapport annuel du Secrétaire général sur l'œuvre de l'Organisation*. C'est un document remarquable. Il rend compte objectivement des progrès et du développement de l'Organisation des Nations Unies ainsi que de ses échecs. Il reflète les efforts diligents du Secrétaire général et de son personnel pour accomplir les tâches qui se présentent à l'Organisation et dont le volume augmente rapidement.

La situation en face de laquelle nous nous trouvons aujourd'hui peut se résumer ainsi: plus de deux ans après la fin de la guerre, les fruits de la paix et de la victoire ne sont pas encore à notre portée. Les hommes regardent anxieusement vers l'avenir et se demandent s'ils ne seront pas jetés dans un nouveau conflit, plus terrible encore. Nous ne sommes pas encore parvenus à établir les bases d'une paix avec l'Allemagne et le Japon, et nous n'avons pas non plus rétabli l'Autriche dans son indépendance. La reconstruction tarde partout; les besoins essentiels de l'existence sont loin d'être assurés; la misère règne sur de vastes territoires. Les rouages économiques compliqués qui ont été faussés par la guerre n'ont pas encore été remis en ordre de marche. Au lieu de la paix, de la liberté et de la sécurité économique, nous trouvons la menace, les restrictions et un terrible dénuement.

Nous devons tous fournir un suprême effort si nous voulons parvenir à briser le cercle vicieux des crises politiques et économiques grandissantes. C'est pourquoi les Etats-Unis ont proposé l'inscription à l'ordre du jour de cette Assemblée de la question des menaces à l'indépendance politique et à l'intégrité territoriale de la Grèce.

The history of the Greek case in the United Nations is well known to this Assembly. You are aware that the Security Council, last December, adopted a resolution establishing a Commission of Investigation, to inquire into the situation along the northern frontier of Greece and report the facts to the Security Council.¹ You know that that Commission and its Subsidiary Group, by large majorities, have attributed the disturbances principally to the illegal assistance and support furnished by Yugoslavia, Albania, and Bulgaria to guerrilla forces fighting against the Greek Government.

The extent or effectiveness of such assistance to the Greek guerrillas is not the point at issue here. It is a universally accepted principle of international law that for one nation to arm or otherwise assist rebellious forces against another Government is a hostile and aggressive act. Not only has this principle been upheld in a number of famous cases in international law, but it has also found expression in international agreements. The majority of the members of the Security Council have recorded their support of this principle by their action in this case. One permanent member of the Security Council, however, has three times vetoed the efforts of the Council to deal with the situation.

This Assembly cannot stand by as a mere spectator while a Member of the United Nations is endangered by attacks from abroad. If the United Nations should fail to protect the integrity of one small State, the security of all small States would be placed in jeopardy. The inability of the Security Council to take effective action in this case passes on a grave responsibility to the General Assembly. I am confident that the General Assembly will not fail to meet this responsibility. It must do so if the Organization is to carry out its fundamental purposes.

The United States delegation will therefore submit to the Assembly a resolution which will contain a finding of responsibility; call upon Albania, Bulgaria, and Yugoslavia to cease and desist from rendering further assistance or support to the guerrillas in Greece; establish a commission to assist in the implementation of these recommendations and to investigate the facts with regard to compliance therewith, and make other appropriate recommendations to the States concerned.

The General Assembly is also faced with the problem of Palestine. The Government of the United States intends to do everything within its power at this session of the General Assembly to assist in finding a solution for this difficult

¹ See *Official Records of the Security Council, First Year, Second Series, No. 28, pp. 700-701.*

L'historique de la question grecque devant l'Organisation des Nations Unies est bien connu de cette Assemblée. Vous n'ignorez pas que, au mois de décembre dernier, le Conseil de sécurité a adopté une résolution instituant une Commission chargée de se livrer à une enquête sur la situation le long de la frontière septentrionale de la Grèce et d'adresser au Conseil de sécurité un rapport sur les faits¹. Vous savez que cette Commission et son Groupe subsidiaire ont, à une grande majorité, attribué les troubles principalement à l'appui et à l'aide illégalement prêtés par la Yougoslavie, l'Albanie et la Bulgarie aux troupes de partisans qui luttent contre le Gouvernement grec.

L'importance ou l'efficacité de cette aide apportée aux partisans grecs n'est pas la question dont nous avons à discuter ici. C'est un principe universellement reconnu, en droit international, que le fait, pour un pays, de fournir des armes ou toute autre forme d'aide à des forces armées en rébellion contre un autre Gouvernement constitue un acte d'agression et d'hostilité. Ce principe a non seulement été confirmé dans plusieurs causes célèbres du domaine du droit international, mais a également trouvé son expression dans des accords internationaux. La majorité des membres du Conseil de sécurité a témoigné, par son attitude lors de l'examen de la question grecque, qu'elle appuyait ce principe. Un membre permanent du Conseil de sécurité a toutefois, à trois reprises, opposé son veto aux efforts que le Conseil faisait pour faire face à la situation.

L'Assemblée ne peut garder l'attitude de simple spectateur alors qu'un Etat Membre de l'Organisation des Nations Unies est menacé par des attaques venant de l'étranger. Si l'Organisation des Nations Unies ne protégeait pas l'intégrité d'un petit Etat, la sécurité de tous les petits Etats risquerait d'être compromise. L'impossibilité dans laquelle s'est trouvé le Conseil de sécurité de prendre des mesures effectives dans cette affaire fait retomber sur l'Assemblée générale une grave responsabilité. J'ai la conviction que l'Assemblée générale ne manquera pas d'y faire face. Il faut qu'il en soit ainsi, si notre Organisation doit atteindre ses buts essentiels.

C'est pourquoi la délégation des Etats-Unis saisira l'Assemblée d'une résolution contenant un exposé des responsabilités établies et invitant l'Albanie, la Bulgarie et la Yougoslavie à s'abstenir définitivement de prêter plus longtemps appui et aide aux partisans de Grèce. La résolution demandera en outre la création d'une commission chargée d'aider à la mise en œuvre de ces recommandations et d'enquêter sur les faits s'y rapportant, et adressera d'autres recommandations appropriées aux Etats intéressés.

L'Assemblée générale est également saisie du problème de la Palestine. Le Gouvernement des Etats-Unis a l'intention de déployer, au cours de la présente session de l'Assemblée générale, tous les efforts possibles pour aider à trouver

¹ Voir les *Procès-verbaux officiels du Conseil de sécurité, Première Année, Deuxième Série, No 28, pages 700-701.*

problem which has stirred up such violent passions, and which is now resulting in the shedding of blood and in great mental and moral anguish. The solution will require of each of us courage and resolution. It will also require restraint.

The Special Committee on Palestine is to be highly commended for its contribution to the solution of this problem. Although the members of this Committee were not able to agree unanimously upon a number of important issues, including that of partition, they have been able to find the basis for agreement on eleven recommendations to this Assembly.¹ Their achievement in reaching unanimity on so many points represents definite progress.

We realize that whatever the solution recommended by the General Assembly, it cannot be ideally satisfactory to either of the two great peoples primarily concerned. While the final decision of this Assembly must properly await the detailed consideration of the report, the Government of the United States gives great weight not only to the recommendations which have met with the unanimous approval of the Special Committee, but also to those which have been approved by the majority of that Committee.

I turn now to the question of the independence of Korea. At Cairo in December 1943, the United States, the United Kingdom and China joined in declaring that in due course Korea should become free and independent. This multilateral pledge was reaffirmed in the Potsdam Declaration of July 1945, and subscribed to by the Union of Soviet Socialist Republics when it entered the war against Japan.

In Moscow, in December of 1945, the Foreign Ministers of the USSR, the United Kingdom and the United States concluded an agreement designed to bring about the independence of Korea. This agreement was later adhered to by the Government of China. It provided for the establishment of a joint United States and Union of Soviet Socialist Republics Commission to meet in Korea and, through consultations with Korean democratic parties and social organizations, to decide on methods for establishing a provisional Korean Government. The Joint Commission was then to consult with that provisional Government on methods of giving aid and assistance to Korea, any agreement reached being submitted for approval to the four Powers adhering to the Moscow Agreement.

¹ See *Report of the Special Committee on Palestine*, Volume I, pages 42 ff.

la solution de ce problème difficile qui a soulevé de si violentes passions, qui donne lieu, maintenant, à des effusions de sang et qui provoque de cruelles angoisses mentales et morales. Cette solution exigera beaucoup de courage et de détermination de la part de chacun d'entre nous. Elle exigera aussi que nous fassions preuve de modération.

Nous devons féliciter vivement la Commission spéciale d'enquête sur la Palestine de la contribution qu'elle a apportée à la solution du problème qui se pose en ce pays. Bien que les membres de cette Commission ne soient pas parvenus à un accord unanime sur plusieurs points importants, y compris celui du partage de la Palestine, ils ont réussi à trouver un terrain d'entente pour les onze recommandations adressées à cette Assemblée¹. Le résultat auquel ils sont arrivés en réalisant l'unanimité sur un si grand nombre de points constitue un progrès incontestable.

Nous nous rendons compte que, quelle que soit la solution recommandée par l'Assemblée générale, elle ne pourra être absolument satisfaisante pour l'un et l'autre des deux grands peuples intéressés au premier chef. Bien que l'Assemblée se trouve, comme il se doit, dans l'obligation de se livrer à un examen approfondi du rapport avant de prendre une décision définitive, le Gouvernement des Etats-Unis attache une grande importance non seulement aux recommandations qui ont recueilli l'approbation unanime des membres de la Commission spéciale d'enquête, mais également aux recommandations qui ont été approuvées par la majorité des membres de cette Commission.

J'en arrive maintenant à la question de l'indépendance de la Corée. Au Caire, en décembre 1943, les Etats-Unis, le Royaume-Uni et la Chine ont déclaré d'un commun accord que, le moment venu, la Corée devait devenir libre et indépendante. Cet engagement plurilatéral a été réaffirmé dans la Déclaration de Potsdam de juillet 1945, et l'Union des Républiques socialistes soviétiques y a souscrit au moment où elle a déclaré la guerre au Japon.

A Moscou, en décembre 1945, les Ministres des Affaires étrangères de l'URSS, du Royaume-Uni et des Etats-Unis ont conclu un accord destiné à réaliser l'indépendance de la Corée. Le Gouvernement de la Chine a ultérieurement adhéré à cet accord. Ses dispositions prévoyaient la création d'une commission mixte composée de représentants des Etats-Unis et de l'Union des Républiques socialistes soviétiques qui se réunirait en Corée et qui, après avoir consulté les partis démocratiques et les organisations sociales de la Corée, déterminerait les méthodes à employer pour instaurer en Corée un Gouvernement provisoire. La Commission mixte devait alors se concerter avec ce Gouvernement provisoire au sujet des moyens propres à porter aide et assistance à la Corée, tout accord conclu devant être soumis à l'approbation des quatre Puissances ayant adhéré à l'Accord de Moscou.

¹ Voir le *Rapport de la Commission spéciale d'enquête sur la Palestine*, vol. I.

For about two years, the United States Government has been trying to reach agreement with the Soviet Government, through the Joint Commission and otherwise, on methods of implementing the Moscow Agreement, and thus bringing about the independence of Korea. The United States representatives have insisted that any settlement of the Korean problem must in no way infringe on the fundamental democratic right of freedom of opinion. That is still the position of my Government.

Today, the independence of Korea is no further advanced than it was two years ago. Korea remains divided at the thirty-eighth parallel with Soviet forces in the industrial north and United States forces in the agricultural south. There is little or no exchange of goods or services between the two zones. Korea's economy is thus crippled.

The Korean people—not former enemies, but a people liberated from forty years of Japanese oppression—are still not free. This situation must not be allowed to continue indefinitely. In an effort to make progress, the United States Government recently made certain proposals designed to achieve the purposes of the Moscow Agreement, and requested the Powers adhering to that agreement to join in discussion of these proposals. China and the United Kingdom agreed to this procedure. The Soviet Government did not. Furthermore, the United States and Soviet delegations to the Joint Commission have not even been able to agree on a joint report on the status of their deliberations. It appears evident that further attempts to solve the Korean problem by means of bilateral negotiations will serve only to delay the establishment of an independent, united Korea.

It is therefore the intention of the United States Government to present the problem of Korean independence to this session of the General Assembly. Although we shall be prepared to submit suggestions as to how the early attainment of Korean independence might be effected, we believe that this is a matter which now requires the impartial judgment of the other Members. We do not want the inability of two Powers to reach agreement to delay any further the urgent and rightful claims of the Korean people to independence.

For the achievement of international security and the well-being of the peoples of the world, it is necessary that the United Nations press forward on many fronts. Among these, the control of atomic and other weapons of mass destruction has perhaps the highest priority if we are to remove the spectre of a war of annihilation.

Pendant deux ans environ, le Gouvernement des Etats-Unis s'est efforcé de réaliser un accord avec le Gouvernement de l'Union soviétique, par l'intermédiaire de la Commission mixte et par d'autres moyens, sur les méthodes à suivre pour donner effet à l'Accord de Moscou et réaliser ainsi l'indépendance de la Corée. Les représentants des Etats-Unis ont insisté pour que la méthode employée pour le règlement du problème de la Corée ne porte pas atteinte au droit démocratique fondamental de liberté d'opinion. Cette position est encore celle de mon Gouvernement.

Aujourd'hui, la question de l'indépendance de la Corée n'est pas plus avancée qu'il y a deux ans. La Corée est toujours divisée par le 38ème parallèle, les forces de l'Union soviétique occupant la région industrielle du nord et celles des Etats-Unis la région agricole du sud. Les échanges de marchandises et de services entre les deux zones d'occupation sont minimes ou nuls. L'économie de la Corée se trouve ainsi paralysée.

Le peuple coréen, qui n'est pas un ancien ennemi, mais un peuple libéré après quarante ans d'oppression japonaise, n'est toujours pas libre. On ne saurait permettre que cette situation se prolonge indéfiniment. S'efforçant de réaliser quelque progrès dans ce domaine, le Gouvernement des Etats-Unis a récemment fait certaines propositions destinées à assurer la réalisation des objectifs de l'Accord de Moscou et il a invité les Puissances qui ont adhéré à cet Accord à discuter ensemble ces propositions. La Chine et le Royaume-Uni ont accepté cette procédure. Le Gouvernement de l'Union soviétique ne l'a pas acceptée. En outre, les délégations des Etats-Unis et de l'Union soviétique à la Commission mixte n'ont pas même été capables d'adopter un rapport commun faisant le point de leurs délibérations. Il semble évident que toute nouvelle tentative de résoudre le problème de la Corée par voie de négociations bilatérales ne servira qu'à retarder l'établissement d'une Corée unifiée et indépendante.

En conséquence, le Gouvernement des Etats-Unis se propose de soumettre la question de l'indépendance de la Corée à la présente session de l'Assemblée générale. Bien que nous soyons disposés à formuler des suggestions sur la manière de réaliser rapidement l'indépendance de la Corée, nous estimons cependant que cette question exige maintenant le jugement impartial des autres Etats Membres. Nous ne désirons pas que l'impossibilité dans laquelle se trouvent deux Puissances de réaliser un accord retarde plus longtemps l'indépendance que le peuple coréen réclame à juste titre et avec insistance.

Pour réaliser la sécurité internationale et assurer le bien-être des peuples du monde, il est nécessaire que l'Organisation des Nations Unies aille de l'avant sur de nombreux fronts. Parmi ceux-ci, le contrôle des armes atomiques et des autres armes de destruction massive doit sans doute être considéré comme le plus urgent, si nous voulons écarter le spectre d'une guerre d'anéantissement total.

The preponderant majority of the Atomic Energy Commission has made real progress in spelling out in detail the functions and powers of an international control agency which would provide a framework for effective atomic energy control. Two nations, however, have been unwilling to join the majority in the conclusions reached. This is a disturbing and ominous fact. In dealing with the facts presented by the advent of atomic energy, the majority has devised a system of control, which, while it is bold and daring, is, in our view, essential for security against atomic warfare. The minority has evidently been unwilling to face these same facts realistically. The mandate of the General Assembly¹ remains unfulfilled.

Failure to agree on a system of control which can provide security against atomic warfare will inevitably retard the development of the peaceful uses of atomic energy for the benefit of the peoples of the world and will accelerate an atomic armaments race.

The initial offer made by the United States on 14 June 1946, by which this country would give up its present advantage in exchange for an effective system of control has found most gratifying acceptance by the majority of the nations represented on the Commission. They have worked earnestly together to hammer out specific proposals whereby such a system could be put into effect. All have made important contributions to the end product. The majority is convinced that its proposals provide the only adequate basis for effective control.

Since the United States realizes fully the consequences of failure to attain effective international control, we shall continue our efforts in the Atomic Energy Commission to carry forward our work along the lines of the majority views. We must state frankly, however, that in the absence of unanimous agreement on the essential functions and powers, which the majority has concluded must be given to the international agency, there will necessarily be limitations on the extent to which the remaining aspects of the problem can be worked out in detail. If the minority persists in refusing to join with the majority, the Atomic Energy Commission may soon be faced with the conclusion that it is unable to complete the task assigned it under the terms of reference laid down in the General Assembly resolution of 24 January 1946.²

La grande majorité des membres de la Commission de l'énergie atomique a réalisé des progrès certains en exposant en détail les fonctions et les pouvoirs d'une institution internationale de contrôle qui fournirait le cadre nécessaire à un contrôle efficace de l'énergie atomique. Cependant, deux nations n'ont pas voulu se rallier aux conclusions de la majorité. C'est là un fait troublant et significatif. Après avoir examiné les problèmes soulevés par la découverte de l'énergie atomique, la majorité des membres de la Commission a élaboré un système de contrôle qui, bien qu'audacieux et hardi, est, à notre avis, indispensable pour fournir une garantie contre la guerre atomique. La minorité a évidemment répugné à examiner ces mêmes faits d'une manière réaliste. Le mandat confié à la Commission par l'Assemblée générale¹ n'a pas été rempli.

Si l'on ne réussit pas à adopter un système de contrôle qui soit de nature à fournir une garantie contre la guerre atomique, l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques dans l'intérêt des peuples du monde sera inévitablement retardée et la course aux armements atomiques ne fera que s'accélérer.

L'offre initiale faite par les Etats-Unis le 14 juin 1946, aux termes de laquelle ce pays se déclarait disposé à abandonner la position privilégiée qu'il détient actuellement, en échange d'un système de contrôle efficace, a été acceptée avec la plus grande satisfaction par la majorité des nations représentées à la Commission. Ensemble, ces nations ont travaillé consciencieusement à l'élaboration de propositions précises concernant la mise en application d'un tel système de contrôle. Toutes ont largement contribué à obtenir le résultat acquis. Elles sont, en majorité, convaincues que leurs propositions fournissent la seule base satisfaisante d'un contrôle efficace.

Les Etats-Unis se rendent parfaitement compte des conséquences qu'entraînerait l'impossibilité d'instituer un contrôle international efficace; aussi poursuivrons-nous nos efforts au sein de la Commission de l'énergie atomique afin de continuer nos travaux conformément aux vues de la majorité. Nous devons cependant déclarer en toute franchise que, si un accord unanime n'est pas réalisé sur les fonctions et pouvoirs essentiels qui, selon la majorité des membres, doivent être attribués à l'institution internationale de contrôle, la mesure dans laquelle les autres aspects du problème pourront être examinés en détail sera nécessairement restreinte. Si la minorité persiste à refuser de se rallier à la majorité, la Commission de l'énergie atomique pourra se trouver bientôt forcée de conclure qu'elle n'est pas en mesure de s'acquitter de la tâche qui lui a été assignée aux termes de son mandat défini par la résolution de l'Assemblée générale en date du 24 janvier 1946.²

¹ See *Resolutions adopted by the General Assembly during the second part of its first session, resolution 41 (I), pages 65 ff.*

² See *Resolutions adopted by the General Assembly during the first part of its first session, resolution 1 (I), page 9.*

¹ Voir les *Résolutions adoptées par l'Assemblée générale pendant la seconde partie de sa première session, résolution 41 (I), pages 65 et suivantes.*

² Voir les *Résolutions adoptées par l'Assemblée générale pendant la première partie de sa première session, résolution 1 (I), page 9.*

The United States also recognizes the importance of regulating conventional armaments. We regret that much more progress has not been made in this field. From this rostrum it is very easy to pay lip service to the sincere aspirations of all peoples for the limitation and reduction of armed forces. This is a serious matter, which should not be the subject of demagogic appeals and irresponsible propaganda. I say frankly to the General Assembly that it is the conviction of my Government that a workable system for the regulation of armaments cannot be put into operation until conditions of international confidence prevail. We have consistently and repeatedly made it clear that the regulation of armaments presupposes enough international understanding to make possible the settlement of peace terms with Germany and Japan, the implementation of agreements putting military forces and facilities at the disposal of the Security Council, and an international arrangement for the control of atomic energy.

Nevertheless, we believe it is important not to delay the formulation of a system of arms regulation for implementation when conditions permit. The Security Council has accepted a logical plan of work for the Commission for Conventional Armaments. We believe that the Commission should proceed vigorously to develop a system for the regulation of armaments in the business-like manner outlined in its plan of work.

The effective operation of the United Nations Security Council is one of the crucial conditions for the maintenance of international security. The exercise of the veto power in the Security Council has the closest bearing on the success and the vitality of the United Nations Organization.

In the past, the United States has been reluctant to encourage proposals for changes in the system of voting in the Security Council. Having accepted the Charter provisions on this subject and having joined with other permanent members at San Francisco in a statement of general attitude towards the question of permanent member unanimity, we wished to permit full opportunity for practical testing. We were always fully aware that the successful operation of the rule of unanimity would require the exercise of restraint by the permanent members, and we expressed ourselves to that effect at San Francisco.

It is our hope that, despite our experience to date, such restraint will be practised in the future by the permanent members. The abuse of the right of veto has prevented the Security Council from fulfilling its true functions. That has been especially true in cases arising under Chapter VI and in the admission of new Members.

Les Etats-Unis reconnaissent également l'importance de la réglementation des armements de type classique. Nous regrettons que de plus grands progrès n'aient pas été réalisés dans ce domaine. De cette tribune il est très facile de se déclarer d'accord en paroles avec les aspirations sincères de tous les peuples à la réglementation et à la réduction des forces armées. Il s'agit d'une question grave qui ne devrait pas servir de thème à des appels démagogiques et à une propagande faite à la légère. Je déclare franchement à l'Assemblée générale que mon Gouvernement est convaincu qu'aucun système pratique de réglementation des armements ne pourra entrer en vigueur tant que la confiance internationale ne régnera pas. Nous avons précisé à maintes reprises que la réglementation des armements présuppose un degré de compréhension internationale suffisant pour rendre possible la fixation des conditions de paix avec l'Allemagne et le Japon, la mise en œuvre des accords mettant à la disposition du Conseil de sécurité des forces militaires et d'autres facilités, ainsi qu'un arrangement international pour le contrôle de l'énergie atomique.

Néanmoins, nous croyons qu'il est important de ne pas remettre à plus tard l'élaboration d'un système de réglementation des armements qui puisse être mis en œuvre lorsque les conditions le permettront. Le Conseil de sécurité a accepté, pour la Commission des armements de type classique, un plan de travail logique. Nous estimons que la Commission devrait s'employer activement à établir un système de réglementation des armements de la manière réaliste prévue dans son plan de travail.

Il est absolument vital, pour le maintien de la sécurité internationale, que le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies fonctionne d'une manière efficace. De l'usage fait du droit de veto, au Conseil de sécurité, dépendent étroitement et la réussite et la vitalité de notre Organisation.

Dans le passé, les Etats-Unis ont hésité à encourager des propositions tendant à modifier la procédure de vote au Conseil de sécurité. Nous avons accepté les dispositions prévues dans la Charte à ce sujet; de concert avec les autres membres permanents, nous avons fait, à San Francisco, une déclaration sur notre attitude générale à l'égard de la question de l'unanimité des membres permanents, et nous ne voulions pas gêner la mise à l'épreuve de la procédure adoptée. Nous n'avons jamais perdu de vue que, pour donner de bons résultats, la règle de l'unanimité exige que les membres permanents usent de leur droit avec modération, et nous nous sommes exprimés dans ce sens à San Francisco.

Nous espérons que, malgré ce que nous avons vu jusqu'à ce jour, les membres permanents feront preuve à l'avenir de la modération voulue. Parce que l'on a abusé des droits que confère le droit de veto, le Conseil de sécurité n'a pu remplir ses véritables fonctions. Cela est particulièrement vrai pour les cas visés au Chapitre VI et à propos de l'admission de nouveaux Membres.

The Government of the United States has come to the conclusion that the only practicable method for improving this situation is a liberalization of the voting procedure in the Council.

The United States would be willing to accept, by whatever means may be appropriate, the elimination of the unanimity requirement with respect to matters arising under Chapter VI of the Charter, and such matters as applications for membership.

We recognize that this is a matter of significance and complexity for the United Nations. We consider that the problem of how to achieve the objective of liberalization of the voting procedure in the Security Council deserves careful study. Consequently, we shall propose that this matter be referred to a special committee for study and report to the next session of the Assembly. Measures should be pressed concurrently in the Security Council to bring about improvements within the existing provisions of the Charter, through amendments to the rules of procedure, or other feasible means.

The scope and complexity of the problems on the agenda of this Assembly have given rise to the question whether the General Assembly can adequately discharge its responsibilities in its regular, annual sessions. There is a limit to the number of items which can receive thorough consideration during the few weeks in which this body meets. There would seem to be a definite need for constant attention to the work of the Assembly in order to deal with continuing problems. Occasional special sessions are not enough. The General Assembly has a definite and continuing responsibility under Articles 11 and 14 of the Charter in the broad field of political security and the preservation of friendly relations among nations. In our fast-moving world an annual review of developments in this field is not sufficient.

The facilities of the General Assembly must be developed to meet this need. I am therefore proposing that this Assembly proceed at this session to create a standing committee of the General Assembly, which might be known as the Interim Committee on Peace and Security, to serve until the beginning of its third regular session next September. This committee would not, of course, impinge on matters which are the primary responsibility of the Security Council or of special commissions; but, subject to that, it might consider situations and disputes impairing friendly relations between nations, brought to its attention by Member States or by the Security Council pursuant to Articles 11 and 14 of the Charter, and report to the Assembly or to the Security Council thereon; it might recommend to the Members the calling of special sessions of the General Assembly when necessary, and might report at the next regular session on

Le Gouvernement des Etats-Unis est arrivé à la conclusion que pour remédier à cette situation, il n'y a pas d'autre moyen pratique que celui qui consiste à adopter, au Conseil, une procédure de vote plus libérale.

Les Etats-Unis sont disposés à accepter, par tout moyen approprié, la suppression de la règle de l'unanimité pour toute question relevant du Chapitre VI de la Charte, et pour des questions comme celles des demandes d'admission.

Nous reconnaissons qu'il s'agit là, pour l'Organisation des Nations Unies, d'un problème important et complexe. A notre avis, il convient d'étudier attentivement les moyens d'assouplir la procédure de vote du Conseil de sécurité. Nous proposons donc de renvoyer cette question à une commission spéciale pour examen et rapport à la prochaine session de l'Assemblée. En même temps, on devrait insister, au Conseil de sécurité, pour que des mesures soient prises en vue d'apporter des améliorations dans le cadre des dispositions de la Charte, au moyen d'amendements au règlement intérieur ou par tout autre moyen praticable.

En raison de l'étendue et de la complexité des problèmes inscrits à l'ordre du jour de cette Assemblée, on s'est demandé si l'Assemblée générale peut s'acquitter convenablement de ses obligations au cours de ses sessions annuelles ordinaires. Il y a une limite au nombre de questions que l'on peut examiner à fond au cours des quelques semaines pendant lesquelles cet organe se réunit. Il semble que, afin que nous puissions suivre les problèmes de longue haleine, il faut que nous ne perdions jamais de vue les tâches de l'Assemblée. Des sessions extraordinaires convoquées de temps en temps ne suffisent pas. Aux termes des Articles 11 et 14 de la Charte, l'Assemblée générale assume, d'une façon précise et permanente, des obligations dans le vaste domaine de la sécurité politique et du maintien des relations amicales entre nations. Dans un monde qui évolue sans cesse, un examen annuel des événements survenus dans ce domaine ne suffit pas.

Les attributions de l'Assemblée générale doivent être élargies en vue de répondre à ce besoin. Je propose donc que l'Assemblée crée, au cours de la présente session, une commission permanente de l'Assemblée générale que l'on pourrait intituler Commission intérimaire chargée de la paix et de la sécurité, et qui resterait en fonction jusqu'à la troisième session ordinaire prévue pour septembre prochain. Naturellement, cette commission ne devrait pas empiéter sur les questions qui relèvent de la compétence du Conseil de sécurité ou de commissions spéciales, mais, cette réserve étant faite, elle pourrait examiner les situations et les différends de nature à compromettre les relations amicales entre les nations que les Etats Membres ou le Conseil de sécurité lui signaleraient, conformément aux Articles 11 et 14 de la Charte, et faire rapport à leur sujet à l'Assemblée ou au Conseil de sécurité. Elle pourrait, en cas de be-

the desirability of establishing such a committee on a permanent basis.

In our opinion every Member of the United Nations should be seated in this body.

The creation of the Interim Committee will make the facilities of the General Assembly continually available during this next year to all its Members. It will strengthen the machinery for peaceful settlement and place the responsibility for such settlement broadly upon all the Members of the United Nations. Without infringing on the jurisdiction of the Security Council, it will provide an unsurpassed opportunity for continuing study, after the adjournment of this Assembly, of the problems with which the United Nations must contend if it is to succeed.

The attitude of the United States towards the whole range of problems before the United Nations is founded on a very genuine desire to perfect the Organization so as to safeguard the security of States and the well-being of their peoples.

These aims can be accomplished only if the untapped resources of the United Nations are brought to bear with full effect through the General Assembly and in other organs. The Assembly cannot dodge its responsibilities; it must organize itself effectively, not as an agency of intermittent action, but on a continuous basis. It is for us, the members of the Assembly, to construct a record of achievement in dealing with crucial problems which will buttress the authority of the Organization and enable it to fulfil its promise to all peoples.

The great Powers bear special responsibilities because of their strength and resources. While these responsibilities bring with them special advantages, the great Powers must recognize that restraint is an essential companion of power and privilege. The United Nations will never endure if there is insistence on privilege to the point of frustration of the collective will.

In this spirit we have indicated our own willingness to accept a modification of our special voting rights in the Security Council. In the same spirit we appeal to the other permanent members of the Security Council, in this and in all matters, to use their privileged position to promote the attainment of the purposes of the Organization.

The Government of the United States believes that the surest foundation for a permanent peace lies in the extension of the benefits and the restraints of the rule of law to all peoples and to

soin, recommander aux Etats Membres de réunir l'Assemblée générale en session extraordinaire, et faire rapport, au cours de la prochaine session ordinaire, sur l'opportunité de donner à cette Commission un caractère permanent.

A notre avis, tous les Membres de l'Organisation des Nations Unies devraient être représentés dans cet organisme.

La création de cette Commission intérimaire permettrait à tous les Etats Membres de disposer d'une manière constante, au cours de l'année prochaine, des services de l'Assemblée générale. De cette façon, le mécanisme de règlement pacifique se trouverait renforcé, et la responsabilité des règlements de ce genre reposerait plus largement sur tous les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies. Sans empiéter sur la compétence du Conseil de sécurité, la Commission fournirait une occasion magnifique de poursuivre l'examen, après la clôture de cette Assemblée, des problèmes auxquels l'Organisation des Nations Unies doit faire face si elle veut réussir.

L'attitude des Etats-Unis à l'égard de tous les problèmes qui se posent aux Nations Unies est inspirée par le très sincère désir de perfectionner l'Organisation en vue de sauvegarder la sécurité des Etats et le bien-être de leurs peuples.

Ces fins ne peuvent être atteintes que si l'on utilise pleinement les ressources encore inutilisées de l'Organisation des Nations Unies, par l'intermédiaire de l'Assemblée générale et des autres organes. L'Assemblée ne peut se dérober à ses responsabilités; elle doit s'organiser de manière efficace, non pas en organisme appelé à agir de façon intermittente, mais en permanence. C'est à nous, membres de l'Assemblée, qu'il incombe d'arriver, dans le règlement des questions vitales, à des résultats qui établiront fermement l'autorité de l'Organisation et lui permettront de tenir les promesses qu'elle a faites au monde.

Les grandes Puissances, de par leur force et leurs ressources, ont des responsabilités spéciales. Ces responsabilités comportent des avantages particuliers, mais les grandes Puissances doivent se rendre compte qu'il est essentiel que la modération marche de pair avec la puissance et les privilèges. L'Organisation des Nations Unies ne saurait durer si l'on use des privilèges au point de faire échec à la volonté collective.

C'est dans cet esprit que nous nous sommes déclarés prêts à accepter une modification des privilèges spéciaux dont nous jouissons en matière de vote au sein du Conseil de sécurité. C'est également dans cet esprit que nous demandons instamment aux autres membres permanents du Conseil de sécurité de mettre à profit, dans cette question comme dans toutes les autres, la situation privilégiée qui est la leur pour faciliter la réalisation des objectifs de l'Organisation.

Le Gouvernement des Etats-Unis estime que c'est en étendant à tous les peuples et à tous les Gouvernements du monde les bienfaits de la loi, ainsi que la discipline qu'elle impose, que

all Governments. This is the heart of the Charter and of the structure of the United Nations. It is, I think, the hope of mankind.

The PRESIDENT: I call upon the representative of Poland.

Mr. MODZELEWSKI (Poland) (*translated from French*): For some time prior to the beginning of the present session, statesmen and the Press have been indulging in comments on the importance of the General Assembly's work and in forecasts of the course it might take. The range of opinion reflected a diversity of views with respect to the United Nations itself.

I agree with those who maintain that the present Assembly is of exceptional importance, both because of the time at which it is being held, and because of the seriousness of the problems with which it is faced.

With regard to the general international situation, I should like to make a rapid survey of the problems which confront us. They can be divided into two groups: one group concerns the liquidation of the aftermath of the war; the other the building up of the peace.

In conformity with the Allies' decisions, each of these problems has been allocated to a separate body. The United Nations is only concerned—and rightly so—with the problem of peace. History teaches us that in the past when these problems have been merged in a single body the results have been rather questionable.

That is why the Polish Government considers that this division should be retained until the last traces of the war have been finally eradicated.

The reason I mention the dual nature of these problems is that the methods of approach and decisions adopted in the one sphere must necessarily have some effect on the other.

Wrong or inappropriate methods of settling the problems left in the wake of the war, over-eagerness to forget the differences between the aggressors—who constituted the greatest menace to the entire world—and the victims of their aggression, may have very grave consequences for the building of the peace. That is how these problems are so closely linked, and that is why I wish to speak of these problems on behalf of a country which has a right to express its views.

I do so, moreover, because the Polish Government attaches great importance to the United Nations; it is anxious to see its authority strengthened; it is anxious that it should function properly, as an organization to build the peace and safeguard international security.

l'on posera le plus sûrement les assises d'une paix permanente. Tel est le sens profond de la Charte et de la conception de l'Organisation des Nations Unies. Tel est, je le crois, l'espoir de l'humanité.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je donne la parole au représentant de la Pologne.

M. MODZELEWSKI (Pologne): Bien avant l'inauguration de la présente session les hommes d'Etat et la presse se sont livrés à des commentaires ou des pronostics sur le déroulement et l'importance des travaux de l'Assemblée générale. La gamme de l'opinion publique comprenait diverses voix, reflétant l'attitude envers l'Organisation des Nations Unies elle-même.

Je suis d'accord avec ceux qui affirment que l'Assemblée actuelle revêt une importance exceptionnelle, aussi bien du fait de la période durant laquelle elle siège que de l'importance des problèmes dont elle est saisie.

Du point de vue de la situation internationale en général, je voudrais jeter un coup d'œil sur les problèmes en présence desquels nous nous trouvons. Ils se divisent en deux groupes. L'un est constitué par la liquidation des conséquences de la guerre; l'autre a trait à l'édification de la paix.

Conformément aux décisions des Alliés, chacun de ces problèmes a été attribué à un organe distinct. L'Organisation des Nations Unies s'occupe—avec raison—seulement du problème de la paix. Les précédents de l'histoire enseignent que, dans le passé, la fusion de ces problèmes dans un même organe a donné des résultats assez douteux.

C'est pourquoi le Gouvernement polonais considère que cette division doit être maintenue jusqu'au moment où sera définitivement liquidé tout ce qui constitue l'héritage de la dernière guerre.

Si je mentionne aujourd'hui la dualité de ces problèmes, je le fais parce que le moyen de les approcher et les méthodes employées pour atteindre une décision dans un domaine ne peuvent que réagir dans l'autre.

Des méthodes fausses ou peu appropriées de liquidation des conséquences de la guerre, un effacement trop rapide des différences entre les agresseurs—qui ont constitué le plus grand danger pour le monde entier—et les victimes de l'agression, peuvent entraîner des conséquences funestes pour l'œuvre d'édification de la paix. C'est là le trait d'union très étroit entre ces problèmes et c'est pour cela que je veux parler de ces problèmes au nom d'un pays qui a un certain droit de s'exprimer.

Je le fais, en outre, parce que le Gouvernement polonais attache une grande importance à l'Organisation des Nations Unies; il désire que son autorité soit renforcée, qu'elle fonctionne d'une façon appropriée et il veut voir en elle une organisation construisant la paix et veillant sur la sécurité internationale.

I think that a discussion of these problems as a whole should furnish us with directives which will determine the activity of the United Nations in the immediate future. Peace for future generations is going to depend on how these two problems are solved, and organizing peace is clearly the essential aim of our Organization.

I do not intend to speak about the problems created by the aftermath of war in the Far East, problems which are little known in Poland. But I should like to concern myself with the problems of Europe, that part of the world which has suffered most from the consequences of the war, and which, to the members of the Polish delegation, is the nearest and most familiar.

Among the most important tasks, we place the reconstruction of the devastated countries and the raising of the standard of life in these countries to a level which will safeguard the development of the present generation and the education of future generations.

When the United Nations was born—that is, during the final victorious stage of the war—the Allies were agreed on the necessity for mutual aid, especially for those allied nations which had sacrificed human life and material wealth unsparingly in the struggle against the common enemy.

That was the purpose of UNRRA, which greatly contributed to the work of reconstruction, and truly exemplified United Nations solidarity. Unfortunately, the activities of UNRRA ceased prematurely.

I take this opportunity once more to express our gratitude to all who contributed to UNRRA's work, and in particular to the people of the United States.

If we look at what is happening now, only a few months after the termination of UNRRA, we shall come to the conclusion that ideas have become somewhat confused and that we have gone a long way from the fundamental conceptions of the United Nations, from the spirit, and even from the letter of the Charter.

In reality, we are already aware of a tendency to wipe out the differences between aggressor and victim; between those who aided the aggressor to the very end, under the guise of neutrality, and those who suffered the tragic consequences of his violence. Attempts are being made to establish new criteria, a new division among nations, which would relegate to the background the close co-operation between the United Nations which prevailed in time of war.

But the purpose of this co-operation was not only to bring about the military collapse of the fascist aggressor, but also to eliminate the possibilities of fresh aggression, latent in the hotbeds of fascism. When the Charter was signed, the representative of Poland stated clearly that if

Je considère que, d'une discussion sur l'ensemble de ces problèmes, doivent émerger des indications pour la période la plus prochaine de l'activité de l'Organisation des Nations Unies. La paix pour les générations à venir va dépendre de la façon dont ces deux problèmes seront résolus et l'organisation de la paix constitue évidemment le but essentiel de notre Organisation.

Je ne tiens pas à prendre la parole au sujet des problèmes que pose la liquidation des effets de la guerre en Extrême-Orient, problèmes peu connus en Pologne. Je désirerais, par contre, toucher au domaine des problèmes de l'Europe, de cette partie du monde qui a souffert le plus des conséquences de la guerre, et qui, pour nous, membres de la délégation polonaise, est la plus proche et la mieux connue.

Parmi les tâches les plus importantes, nous plaçons la reconstruction des pays dévastés et le relèvement du niveau de vie de ces pays à un point tel que soient assurés le développement de la génération actuelle et l'éducation des générations futures.

Lors de la naissance de l'Organisation des Nations Unies, c'est-à-dire pendant la dernière étape victorieuse de la guerre, les Alliés étaient d'accord sur la nécessité d'une aide mutuelle, particulièrement en faveur de ceux d'entre eux qui contribuèrent à la lutte contre l'ennemi commun sans épargner ni leurs vies ni leurs biens.

Tel était le but de l'UNRRA, qui a grandement contribué au travail de reconstruction, et qui constituait l'expression même de la solidarité des Nations Unies. L'UNRRA a malheureusement trop vite cessé ses activités.

Je profite de cette occasion pour réitérer l'expression de notre gratitude à tous ceux qui ont contribué à l'œuvre de l'UNRRA, et en particulier à la nation américaine.

Si nous jetons un coup d'œil sur ce qui se passe maintenant, à peine quelques mois après la cessation des activités de l'UNRRA, nous arriverons à la conclusion qu'il règne une certaine confusion d'idées et qu'on s'est éloigné considérablement de l'idée générale de notre Organisation, de l'esprit et même de la lettre de la Charte.

En pratique, nous nous trouvons déjà aujourd'hui en face d'une tendance à effacer les différences entre l'agresseur et sa victime, entre celui qui, jusqu'à la fin, tout en conservant une neutralité apparente, a aidé l'agresseur et celui qui, jusqu'à la fin, a subi les lourdes conséquences de l'agression. On essaie de former de nouveaux critères, une nouvelle division, reléguant à un plan plus éloigné la noble coopération des Nations Unies, coopération qui prévalait en temps de guerre.

Pourtant, cette coopération tendait non seulement à amener la débâcle militaire de l'agresseur fasciste, mais aussi à éliminer les possibilités de nouvelles agressions si étroitement liées avec les foyers du fascisme. Lors de la signature de la Charte, le représentant de la Pologne indiquait

the centres of fascism survived, they might develop into a source of grave political complications. We are forced to note with dismay that Spain is still governed by Franco, that henchman of Hitlerism, and that the denazification and democratization undertaken in the western zones of Germany have not removed from power the representatives of Hitlerism.

Unfortunately, new criteria have been proposed, on the basis of which appeals have been made to help in the reconstruction of Germany, while the victims of German aggression receive no such aid. In this way an attempt is being made to return to the conditions which existed before 1939, conditions which led straight to the world war. What were those conditions? At that time Germany enjoyed economic hegemony in Europe which forced other European countries to depend upon her till at last they fell under her political domination. Then it was only one more step to German aggression.

In order to eliminate the slightest tendency to fresh aggression such as might be encouraged by too rapid a process of reconstruction in Germany, we must create a new balance of power. Indeed, a new equilibrium is being formed. The speeding up of German reconstruction is actually a repetition of the errors committed in the period between the two wars; its results are contrary to the interests of the peace and security not only of Germany's neighbours, but of the whole world. Therefore, any tendency to revert to the *status quo* is dangerous because it puts a premium on aggression. Such a policy does not eradicate war; it merely lays the foundation for a state of affairs comparable to that which existed previously and develops a new breeding-ground of aggression.

We note with regret that this new state of affairs is being created by unilateral actions contrary to international agreements such as the Potsdam Declaration. Thus, an attempt is being made to divide the world into two *blocs*, to separate the greater part of Europe from the rest of the world. With respect to Germany, I shall repeat what the Polish Government has already stated several times: we are prepared in the future to enter into normal international relations with a democratic and peace-loving Germany; we do not wish to build a wall around our country.

However, in the process of European reconstruction, in the liquidation of the aftermath of the war, and even in the construction of world peace, we wish a certain hierarchy to be maintained, an order of priority not only based on needs, but also taking into account the relations between Allies and enemy countries.

We are not opposed to a settlement of Germany's economic problems; Poland has no desire to delay the settlement of problems result-

déjà clairement que si les centres du fascisme subsistaient, ils pourraient devenir la source de graves complications politiques. C'est avec regret qu'il faut constater que l'Espagne est toujours gouvernée par Franco, suppôt de l'hitlérisme, et que la dénazification et la démocratisation entreprises dans les régions occidentales de l'Allemagne n'ont pas éloigné du pouvoir les représentants de l'hitlérisme.

Malheureusement, de nouveaux critères ont été mis en avant et ceux-ci donnent naissance à des demandes d'aide à l'Allemagne en vue de sa reconstruction, tandis que les victimes de l'agression allemande ne bénéficient pas de cette aide. De cette façon, on essaie de revenir à l'état de choses existant avant 1939, état de choses qui conduisit tout droit à la guerre mondiale. En quoi consistait cet état de choses? A cette époque, l'Allemagne exerçait en Europe une prédominance économique qui mettait d'autres pays européens sous sa dépendance avant qu'ils ne tombent sous sa domination politique. De là à l'agression allemande, il n'y avait plus qu'un pas.

Pour éliminer toute velléité de nouvelle agression qui pourrait être facilitée par un processus trop rapide de reconstruction de l'Allemagne, il faudrait créer un nouvel équilibre. Celui-ci, à vrai dire, est en train de se former. L'accélération du processus de reconstruction de l'Allemagne est en réalité la répétition des erreurs commises entre les deux guerres, avec des conséquences contraires aux intérêts de la paix et de la sécurité, non seulement des Etats voisins de l'Allemagne, mais du monde entier. C'est pour cela que toute tendance à revenir à l'ancien état de choses est dangereuse; en effet, elle donne une prime à l'agresseur. En agissant ainsi, on ne liquide pas la guerre, mais on jette les fondations d'un état de choses comparable à celui qui existait antérieurement, on ne fait que constituer un nouveau foyer d'agression.

Il faut constater avec regret que la création de ce nouvel état de choses se fait au moyen d'actes unilatéraux contraires aux dispositions internationales telles que la Déclaration de Potsdam. De cette façon, on s'efforce de diviser le monde en deux blocs, de séparer la plus grande partie de l'Europe du reste du monde. En parlant de l'Allemagne, je tiens à répéter ce que le Gouvernement polonais a déjà déclaré maintes fois; nous tenons, à l'avenir, à entrer en relations normales d'ordre international avec une Allemagne démocratique et pacifique, nous ne tenons pas à nous entourer d'une muraille.

Nous voulons toutefois, dans le processus de reconstruction de l'Europe, dans la liquidation des conséquences de la guerre, et même dans l'édification de la paix mondiale, voir maintenir une certaine hiérarchie, un ordre de priorité non seulement fondé sur les nécessités, mais tenant compte également des relations entre alliés et pays ennemis.

Nous ne nous opposons pas au règlement des questions économiques de l'Allemagne; la Pologne ne désire pas retarder la liquidation des con-

ing from the war. We consider that this settlement must be accelerated, but this can be done only by harmonious co-operation between all the Allies, by respecting international agreements not by by-passing them. Such methods cannot but create a lack of confidence, particularly among the nations which have been the victims of aggression.

In the field of economic reconstruction we are struck by the fact that it is taking place in a highly irrational manner. In an era when mankind is capable of rationalizing, hastening and organizing the most complicated processes in the laboratories of science, sound principles are rejected in seeking the most effective way of putting economic processes into operation, and we find a reversal to methods based on selfish and narrow interests and to an illiberal political outlook which takes a warped view of the economic situation from the outset and makes economic stability illusory, or in any case doubtful.

For what is the most characteristic feature of the European reconstruction plan so widely discussed recently? This plan precludes the possibility of obtaining large-scale results at relatively small cost. On the contrary, under the conditions laid down in advance, this plan must entail large outlays on consumption goods, and holds out little prospect of any real increase in production at a time when the wealth of the world is already extremely limited and unequally distributed.

We Poles do not consider the problem one of general aid, but one of reconstruction and an expansion of productive capacity.

There can be no question of reconstructing Europe by a system which does not spring from economic needs, but is derived from the political plans of those who now possess the resources and who impose their own economically irrational standards.

That is why, two and a half years after the end of the war, conditions in many European countries which theoretically emerged as victors are worse than they were during the war.

By way of illustration, let us take the example of certain allied countries in which the bread ration is said to be 200 grams, whereas the Germans are to receive 500 grams.

At the very moment that UNRRA relief is being terminated—for it was a wartime expedient—not only have the United Nations been unable to invent any better method, but on the contrary, the system of European reconstruction which has been proposed constitutes a step backward.

I am sorry to say that the United Nations and those of its organs which were best equipped to help the work of reconstruction in Europe have not been taken into consideration, although only recently it was admitted that they had a most important task to fulfil. This fact is obviously

séquences de la guerre. Nous sommes d'avis qu'il faut hâter cette liquidation, mais cela ne peut se faire que par une coopération harmonieuse de tous les Alliés, par le respect des engagements internationaux et non en passant outre à ceux-ci. Ce procédé ne pourrait que créer un manque de confiance, particulièrement chez les nations qui ont été victimes de l'agression.

Si nous abordons le domaine de la reconstruction économique, nous sommes frappés par le fait qu'elle s'effectue d'une manière hautement irrationnelle. A l'époque où l'humanité est capable de rationaliser, accélérer et organiser les processus les plus compliqués dans les laboratoires de physique, là où il s'agit de mettre en œuvre de la façon la plus efficace les processus économiques, on rejette les principes sains et on revient aux méthodes fondées sur des intérêts égoïstes et limités, aux vues politiques peu généreuses qui faussent du premier coup les éléments économiques et rendent la stabilité économique illusoire ou, en tout cas, problématique.

En effet, quelle est la marque la plus caractéristique du plan de reconstruction de l'Europe si largement débattu dernièrement? Ce plan omet avant tout la possibilité d'obtenir de grands résultats moyennant relativement peu de frais. Par contre, dans des conditions imposées à l'avance, ce plan doit entraîner de grands frais frappant la consommation, et ne laisse guère place à une perspective d'augmentation réelle de la production, et cela à un moment où les richesses du monde sont déjà limitées au plus haut point et distribuées d'une façon inégale.

Pour nous, Polonais, il ne s'agit point d'une aide quelconque, mais de la reconstruction et de l'augmentation de la capacité de production.

On ne peut songer à reconstruire l'Europe à l'aide d'un système qui ne dérive pas des besoins économiques, mais résulte des plans politiques de ceux qui, en ce moment, disposent des ressources et imposent leurs propres critères, irrationnels au point de vue économique.

C'est pourquoi, deux ans et demi après la guerre, dans beaucoup de pays d'Europe qui sont sortis du conflit formellement vainqueurs, la situation est pire qu'elle n'était pendant la guerre.

Pour illustrer ce fait, on peut prendre comme exemple certains pays alliés dans lesquels on parle d'une ration de pain de deux cents grammes, alors que les Allemands doivent en recevoir cinq cents.

Il apparaît ainsi que, au moment où prend fin l'aide de l'UNRRA, née durant la guerre, non seulement les Nations Unies n'ont rien su inventer de meilleur, mais, au contraire, le système de reconstruction de l'Europe qui est proposé est un retour en arrière.

Je dois constater avec regret que l'Organisation des Nations Unies et ses organes les plus qualifiés pour aider à l'œuvre de reconstruction de l'Europe n'ont pas été pris en considération bien que, dernièrement encore, on ait constaté qu'ils avaient une tâche très importante à rem-

inconsistent with the emphasis which should be laid on the work of our Organization.

May I express the hope that the voice of a nation which lost more than six million of its citizens will be heard and appreciated at its true worth by the speaker who preceded me on this rostrum, and who has made such a great contribution to the defeat of the German aggressor?

I should also like to state, in the name of the Polish delegation, that the Polish Government cannot be a party to this kind of reconstruction or to this method of settling the problems resulting from the war.

Furthermore, I reiterate, on behalf of the Polish Government, that it will oppose in every way any attempts to divide the world, and Europe in particular, into two camps, and that it will not permit Poland to be cut off by the "iron curtain" so mysteriously constructed by certain elements frustrated in their efforts to subordinate Poland.

The Polish Government is maintaining and developing economic relations with most of the nations here present. Its intention is to extend and cultivate those relations with all freedom-loving peoples. We are ready to conclude cultural, economic and political treaties with all free peoples, whether they live east or west of the Oder or the Elbe.

By making ever larger exports of coal, by developing her industry and agriculture, and by the exchange of goods, Poland is taking part, and will continue to take part, in rebuilding Europe and wiping out the material effects of the war.

By her democratic attitude and her struggle against all breeders of fascism, Poland is taking part, and will continue to take part, in wiping out the moral effects of the war.

What is the present position as regards the problem of building the peace?

I am far from sharing in the pessimism that now prevails or the clamour that is made about a third world war, but I cannot but note that we shall have to overcome great difficulties in building a lasting peace. The obstacles we are meeting are no surprise to the Polish delegation. They are evidence of lack of faith in the great motivating ideas of the struggle to defeat aggression and stamp out the germs of that aggression.

Despite my optimism, I must nevertheless admit that, at the present moment, while the United Nations are deliberating, there is no peace in Indonesia, or in Greece, or in Palestine.

The situation in these three countries has already been discussed in the Security Council, and the problem of Palestine was discussed during a special session of the United Nations General Assembly. I do not intend at the present moment to expatiate on how these questions

plir. Ce fait est évidemment en contradiction avec la mise en valeur de l'activité de notre Organisation.

Je me permets d'exprimer l'espoir que la voix d'une nation qui a perdu plus de six millions de ses citoyens sera entendue et appréciée à sa juste valeur par l'orateur qui m'a précédé à cette tribune, un homme qui a tant contribué à la défaite de l'agresseur allemand.

En même temps, je voudrais affirmer ici au nom de la délégation polonaise que le Gouvernement polonais ne peut prêter la main à ce genre de reconstruction, à ce système de liquidation des effets de la guerre.

De même, je déclare une fois de plus, au nom du Gouvernement polonais, que celui-ci s'opposera par tous les moyens aux tentatives de division du monde, et tout d'abord de l'Europe, en deux camps, et qu'il ne permettra pas que la Pologne soit séparée par ce "rideau de fer" si mystérieusement construit par certains éléments déçus dans leurs tentatives de subordination de la Pologne.

Le Gouvernement polonais entretient et développe des relations économiques avec la plupart des nations ici présentes. Son intention est d'étendre et d'approfondir ces relations avec tous les peuples épris de la liberté. Nous sommes prêts à conclure des traités culturels, économiques et politiques avec tous des peuples libres, qu'ils se trouvent à l'ouest ou à l'est de l'Oder ou de l'Elbe.

Par l'exportation toujours croissante de son charbon, par le développement de son industrie et de son agriculture, ainsi que par l'échange de marchandises, la Pologne prend et continuera à prendre part à la reconstruction de l'Europe, et à la liquidation des effets matériels de la guerre.

Par son attitude démocratique et sa lutte contre les foyers du fascisme, la Pologne prend et continuera à prendre part à la liquidation des effets moraux de la guerre.

Comment se présente actuellement le problème de la construction de la paix?

Nous sommes loin du pessimisme actuel et du tapage fait autour d'une troisième guerre, mais nous ne pouvons pas ne pas constater que la construction d'une paix durable se fraie adifficilement un chemin. Pour la délégation polonaise, les obstacles sur ce chemin ne sont pas une surprise; ils sont l'expression d'une infidélité aux grandes idées directrices dans la lutte pour la victoire sur l'agression et l'élimination des foyers d'agression.

Malgré tout notre optimisme, je dois pourtant constater qu'à l'heure actuelle, pendant les délibérations des Nations Unies, la paix n'existe ni en Indonésie, ni en Grèce, ni en Palestine.

La situation dans ces trois pays a déjà été l'objet des délibérations du Conseil de sécurité et, en ce qui concerne la Palestine, d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies. Je n'entends pas approfondir maintenant la manière de traiter ces questions. Ce

were dealt with. I am rather concerned about the problem in all its aspects.

In Greece, the problem of peace arises from the fact that it is impossible to govern—and hence to keep a Government in power—against the will of the overwhelming majority of the nation, if not of the entire nation. That is why the attempts to cast the blame for the civil war in Greece on neighbouring countries are not conducive to peace, but serve rather to fan the flames of war. When the question of the presence of foreign troops on Greek soil was first raised in the Security Council, the Polish delegation was averse to scrutinizing the aims and intentions of those who dispatched those troops. The fact remains, however, that their presence has not only failed to restore peace; it has, on the contrary, as nearly two years have shown us, been responsible for prolonging the civil war. That is why now, as then, the United Nations must adopt an attitude consistent with the sovereign right of the Greek people to determine its own destiny and must call for the withdrawal of foreign troops from Greece, and for an end to foreign interference in Greek affairs.

The Greek nation, for which Poles have always felt deep sympathy, made a heroic stand against invasion by the troops of Mussolini and Hitler, and has clearly proved by its past history its ability to determine its own destiny.

The problem which arises from the war launched by the Netherlands in Indonesia is a similar case. This question was also considered by the Security Council early last year. At that time a minority proposal supported by Poland, advocating the despatch of a commission to study existing conditions and help towards a peaceful solution of the problem of the independence of the seventy million inhabitants of Indonesia, was rejected. It would probably have prevented bloodshed; peaceful discussion, instead of guns, could have been used to settle the question of the free development and co-existence of sovereign peoples in that part of the world.

With regard to the Palestine problem our position is well known. I shall have occasion to refer to it again in greater detail after having studied the report of the United Nations Special Committee. We are not indifferent to the fate of the Jews. I should like to draw attention to the unanimity of that Committee on one point—the necessity for withdrawing foreign troops in order to permit a peaceful settlement of this problem.

The Polish delegation takes a similar view on the question of the evacuation of British armed forces from Egypt and the Sudan.

The disarmament question is an integral part of the problem of building the peace. The Polish delegation considers it wrong to deal with disarmament by dividing weapons into categories:

qui m'importe, c'est le problème sous tous ses aspects.

En Grèce, le problème de la paix est qu'on ne peut gouverner — et donc soutenir un gouvernement — contre l'énorme majorité, pour ne pas dire la totalité, du peuple. C'est pour cette raison que les tentatives de rejeter sur les pays voisins les responsabilités de la guerre civile en Grèce ne mènent pas à la paix, mais sont au contraire un moyen d'attiser la guerre. Lorsque la question de la présence des forces armées étrangères sur le territoire de la Grèce a été posée pour la première fois au Conseil de sécurité, la délégation polonaise n'a pas voulu entrer dans l'examen des desseins et des intentions de ceux qui envoyaient ces armées. Le fait subsiste pourtant que la présence de ces armées, non seulement n'a pas ramené la paix, mais bien au contraire, comme nous l'avons vu depuis près de deux ans, a été la cause de la prolongation de la guerre civile. Et c'est pourquoi, maintenant comme à cette époque-là, l'Organisation des Nations Unies devrait adopter une attitude conforme au droit souverain du peuple grec à disposer de lui-même et exiger le retrait des troupes étrangères de la Grèce, ainsi que la cessation de l'ingérence étrangère dans les affaires grecques.

Le peuple grec, pour qui les Polonais ont nourri de tout temps une sincère sympathie, s'est défendu héroïquement contre l'invasion des troupes de Mussolini et d'Hitler et a prouvé clairement par son histoire qu'il pouvait lui-même décider de son sort.

Le problème de la guerre déclenchée par les Pays-Bas en Indonésie se présente de la même façon. Cette affaire, elle aussi, a déjà été examinée par le Conseil de sécurité au début de l'année dernière. A cette époque, on a rejeté la proposition de la minorité, soutenue par la Pologne, tendant à l'envoi d'une commission qui aurait examiné les conditions existantes et aidé à résoudre pacifiquement le problème de l'indépendance des soixante-dix millions d'habitants de l'Indonésie. Cela aurait probablement évité une effusion de sang; des conversations pacifiques, au lieu de canons, auraient pu être employées pour résoudre la question du libre développement et de la vie commune des peuples souverains dans cette partie du monde.

En ce qui concerne le problème de la Palestine, notre position est bien connue. Nous aurons l'occasion d'en reparler d'une façon plus détaillée après avoir étudié le rapport de la Commission spéciale des Nations Unies. Le sort des Juifs ne nous est pas indifférent. Je voudrais constater aujourd'hui l'unanimité de cette Commission sur un point: la nécessité du retrait des armées étrangères afin de permettre un règlement pacifique de cette affaire.

La délégation polonaise adopte la même attitude en ce qui concerne le retrait des forces armées britanniques de l'Égypte et du Soudan.

La question du désarmement constitue une partie intégrante du problème de l'édification de la paix. La délégation polonaise estime qu'il est erroné de diviser le désarmement en catégories

major weapons, minor weapons, most lethal weapons, etc. Either we have disarmament or we do not have it. I realize that in practice disarmament can be achieved only in stages. Nevertheless, the principle should be a single one of general application; it should apply to all categories of weapons, including atomic weapons.

I wish to take this opportunity of stating that Poland has not waited for the results of the discussion on disarmament before taking the initiative in reducing her armed forces to a strength not only relatively below that of the post-war period, but also below pre-war strengths. At present the Polish armed forces are 142,000 fewer than at the end of 1938. This means a reduction of about 50 per cent. Similarly, while military expenditure in 1939 accounted for 33 per cent of the Polish State budget, and between 1927 and 1930 was in the neighbourhood of 30 per cent, this expenditure in 1947 amounted to only 11.8 per cent. I might add that only 40 per cent of men of military age are at present serving with the colours in Poland. Moreover, our industrial reconstruction plan does not provide for the replacement of war material.

I think that what I have said may serve as an encouragement to other nations, particularly those who complain of having to endure heavy military expenditure and at the same time of being unable to put the whole of their productive machinery into operation owing to shortage of man-power.

Moreover, with regard to disarmament, the Polish delegation reserves the right to submit a motion with the purpose of expediting decisions on this matter.

Recently, reference was made in the United Nations to the lack of unanimity in the voting of the great Powers, and an attempt has been made to attribute the series of failures attending the examination of various questions in the Security Council to the use of that right which is wrongly called the right of veto. I should like here and now to declare that the Polish delegation is categorically opposed to any attempt to revise the principles of the Charter. Not long ago we all agreed that the maintenance of peace requires the maintenance of unity of action by the great Powers. The unanimity rule was born of this necessity; it still exists, and that is why those who would seek heedlessly to undermine this principle bear, in my opinion, a heavy responsibility.

The Polish delegation considers that the best way to strengthen the authority of the United Nations and its organs is the following: (1) to carry out the obligations arising from the signing of agreements regulating international relations, and not to interpret them unilaterally and violate them; (2) not to by-pass the United Nations when steps of decisive importance for international relations have to be taken, but to act

d'armes: armes les plus importantes, les moins importantes, les plus dangereuses, etc. Ou bien le désarmement a lieu, ou bien il n'a pas lieu. Nous nous rendons compte que, en pratique, la réalisation du désarmement peut et doit s'effectuer par étapes. Le principe doit pourtant être unique et général; il doit donc s'appliquer à toutes les catégories d'armes, y compris l'arme atomique.

Je désire constater, à cette occasion, que la Pologne n'a pas attendu les résultats de la discussion sur la question du désarmement pour, de sa propre initiative, réduire ses forces armées, non seulement en comparaison avec les effectifs de la fin de la guerre, mais en comparaison avec ceux d'avant-guerre. En ce moment, les forces armées polonaises comptent 142.000 hommes de moins qu'à la fin de l'année 1938. Ceci signifie une réduction d'environ 50 pour 100. De même, tandis que les dépenses militaires de 1939 s'élevaient à 33 pour 100 du budget de l'Etat polonais, et qu'entre 1927 et 1930 elles oscillaient aux environs de 30 pour 100, en 1947 ces dépenses ne s'élèvent qu'à 11,8 pour 100. J'ajoute que 40 pour 100 seulement des hommes d'âge militaire sont effectivement sous les drapeaux en Pologne. En outre, le plan de notre reconstruction industrielle ne prévoit pas la reconstruction du matériel de guerre.

J'ai l'impression que ce qui précède peut servir d'encouragement à d'autres nations, particulièrement à celles qui se plaignent de supporter de lourdes dépenses militaires et, en même temps, de l'impossibilité dans laquelle elles se trouvent de mettre en branle tout leur appareil de production, en raison du manque de main-d'œuvre.

D'ailleurs, en ce qui concerne le désarmement, la délégation polonaise se réserve le droit de présenter une motion tendant à hâter les décisions sur cette question.

On a parlé dernièrement, au sein de l'Organisation des Nations Unies, du manque d'unanimité dans le vote des grandes Puissances, en s'efforçant de justifier, par l'utilisation du droit, injustement appelé droit de veto, la suite d'insuccès dans l'examen des différentes questions au Conseil de sécurité. Je voudrais tout de suite déclarer que la délégation polonaise, s'oppose catégoriquement à toute tentative de révision des principes de la Charte. Il n'y a pas longtemps encore, nous avons tous constaté que le maintien de la paix exige le maintien de l'unité d'action des grandes Puissances. La règle de l'unanimité est née de cette nécessité, cette nécessité existe toujours et c'est pourquoi ceux qui, avec légèreté, voudrait saper ce principe, portent, à notre sens, une grande responsabilité.

La délégation polonaise estime que la meilleure méthode pour renforcer l'autorité de l'Organisation des Nations Unies et de ses organes est la suivante: 1) remplir les engagements découlant de la signature des accords réglant les relations internationales et non commenter unilatéralement et violer ces accords; 2) ne pas passer en dehors de l'Organisation des Nations Unies quand il s'agit de prendre des dispositions

through the intermediary of the United Nations and after previous agreement with it, or with organs of the United Nations specially created for the purpose; (3) to give realistic and objective consideration to the problems placed before the United Nations and, above all, to examine them in their political implications.

The implementation of these three principles, and the establishment of an atmosphere of sincere co-operation based on equality and mutual respect, will make the United Nations an effective guiding force in building up good neighbourliness. In this way the unanimity rule will not be a stumbling block; on the contrary, in accordance with the idea which lay behind its formulation, it will truly be an instrument for strengthening the authority of the United Nations and confidence in that body.

The weakness of the League of Nations lay in its lack of universality as well as in the absence of sanctions. From this point of view the United Nations is in an infinitely better position. What must be done, then, to strengthen still more the authority of our Organization, and make its action more effective?

The Polish delegation considers that the primary need is to return to the methods of work which were used during the early period of the Organization's existence. It is said that during the war it was possible for great and small Powers to collaborate, for they had a well-defined enemy—the aggressor, fascism, the enemy of progress and of the free development of liberty-loving peoples. Today, in the tasks of building the peace and solving the problems resulting from the war, the enemy is no less clearly defined: it is the selfishness of groups whose petty interests blind them to the need for the unity of peoples—a unity free of all discrimination, racial or political, national or social. The peoples of the world, the ordinary folk, do not desire conquest; they are anxious only for constructive work and peace.

Just as no nation fought a separate war against the common enemy, just as the United Nations fought a total global war against fascist aggression, so today the peace cannot be built according to any one nation's system. Peace must be built for all the peoples of the world and by all the peoples, great or small, rich or poor. There is not, and there cannot be, any settlement of the problems resulting from the war by applying any one exclusive system. For an effective settlement of these problems must be achieved through a common effort and the application of a single criterion: he who can help most will give most help; he who most needs help, and who can produce the best results from this help, will receive the most help.

In the name of the whole nation, the Polish delegation appeals to all the peoples whose representatives are here assembled. It exhorts them to rise above the special interests of selfish groups, to consolidate and develop the splendid ideas contained in the United Nations Charter, to

ayant une importance décisive pour les relations internationales, mais d'agir par l'entremise de l'Organisation des Nations Unies et après accord préalable avec elle ou avec des organes de l'Organisation créés précisément à cet effet; 3) considérer concrètement et objectivement les problèmes posés à l'Organisation des Nations Unies et les examiner, avant tout, sur un plan politique.

La mise en œuvre de ces trois principes et la création d'un climat de coopération sincère, fondé sur l'égalité et le respect mutuel, feront de l'Organisation des Nations Unies le dirigeant effectif dans l'établissement de la vie commune. De cette façon la règle de l'unanimité ne sera une entrave pour personne, mais, au contraire, conformément à l'idée selon laquelle elle a été conçue, sera réellement un instrument renforçant la confiance en l'Organisation des Nations Unies et l'autorité de cette dernière.

La faiblesse de la Société des Nations résidait dans son manque d'universalité ainsi que dans le manque de sanctions. L'Organisation des Nations Unies est, à ce point de vue, infiniment mieux placée. Que faut-il donc faire pour renforcer encore davantage l'autorité de notre Organisation et donner plus d'efficacité à ses activités?

La délégation polonaise estime qu'il faut revenir avant tout aux méthodes de travail qui ont été employées durant la période de fondation de l'Organisation. On dit que, durant la guerre, la collaboration des grandes et des petites Puissances était possible car elles avaient un ennemi bien déterminé: l'agresseur, le fascisme ennemi du progrès et du libre développement des peuples épris de liberté. Aujourd'hui, dans l'édification de la paix et la liquidation des effets de la guerre, l'ennemi est déterminé d'une façon aussi précise: c'est l'égoïsme des groupes, chez qui des intérêts mesquins font perdre de vue le souci de l'union des peuples, d'une union libre de toute discrimination raciale ou politique, nationale ou sociale. Les peuples, les gens simples, ne veulent pas de conquêtes, ils n'ont souci que d'un travail constructif et de la paix.

De même qu'il n'y eut pas de guerre séparée de telle ou telle nation, mais une guerre des Nations Unies contre l'agression fasciste, il ne peut y avoir aujourd'hui d'édification de la paix d'après le système de telle ou telle nation. La paix doit être édiflée pour tous les peuples et par tous les peuples, petits ou grands, riches ou appauvris. Il n'y a pas, et il ne peut y avoir, de liquidation des effets de la guerre d'après tel ou tel système exclusif, mais la liquidation efficace des effets de la guerre doit être menée d'un effort commun, avec un critérium unique: celui qui peut aider le plus aidera le plus; celui qui a le plus besoin d'aide, et chez lequel cette aide donnera en général les résultats les plus effectifs, sera aidé le plus.

La délégation polonaise lance, au nom de la nation entière, un appel à tous les peuples dont les représentants sont ici réunis. Elle les conjure de s'élever au-dessus des particularismes des groupes égoïstes, de consolider et de développer les magnifiques idées contenues dans la Charte

implement the Charter by measures requisite for the creation of a durable and indivisible peace, to raise the general standard of living while respecting the rights of peoples great and small, regardless of race, religion and social ideology.

That will be the guiding force in the work of the Polish delegation during the present session, and that is the hope cherished by the Polish people with regard to the results of our deliberations.

The PRESIDENT: I call upon the representative of Uruguay.

Mr. BLANCO (Uruguay) (*translated from Spanish*): Not long ago, in October 1946, I had the honour of addressing you from this same rostrum. I had left the United States at the joyous and stirring moment of peace and victory; but I found, on my return to this country, that here and in other countries which I visited on the American continent and its islands, there was much anxiety and growing uncertainty in the minds of all peoples, throughout all classes of society, in the cities and in the country towns.

At the General Assembly held in this same hall last year, all ideas, the most conservative, the most liberal and the most extreme, were freely expressed, and that Assembly was a true parliament of the world. As in all parliaments, many compromise solutions were reached. A tendency was manifested to better the conditions of the working people and the less fortunate of the world; women exerted increased influence, both direct and indirect, on our deliberations; at the same time, access to the Press and other news agencies was free, thus proclaiming the "right to know". The beneficial influence of the new Members of the United Nations was felt. We all shared the unanimous desire to speed the work for peace. Many problems remained unsolved, but it may be said that in the last few weeks particularly, great progress was made towards harmony and goodwill.

World confidence declined in the period between the cessation of hostilities and the last regular session; but that decline has been much more noticeable in the period between the 1946 session of the Assembly and the present.

It is true that the United Nations has worked hard with extraordinary success, and I am pleased on that account to offer my congratulations to Mr. Trygve Lie and all his assistants. However, the problems I mentioned, which remained pending in 1946, not only have not been settled, but now appear much graver than ever and make our present outlook very gloomy.

This means that at the present time the effectiveness and the very existence of the United Nations are in jeopardy.

des Nations Unies, de lui donner les conditions nécessaires à la construction d'une paix durable et indivisible, de relever le bien-être générale dans le respect des droits des peuples, grands et petits, sans distinction de race, de religion ou d'opinion sociale.

Ce sera l'idée directrice du travail de la délégation polonaise à la présente session et c'est l'espoir du peuple polonais en ce qui concerne le résultat de nos délibérations.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je donne la parole au représentant de l'Uruguay.

M. BLANCO (Uruguay) (*traduit de l'espagnol*): Il y a peu de temps, au mois d'octobre 1946, j'ai eu l'honneur de vous adresser la parole de cette même tribune. Je vous disais qu'après avoir quitté les Etats-Unis aux heures heureuses et pleines d'allégresse de la paix victorieuse, j'avais trouvé, à mon retour dans ce pays, ainsi que dans d'autres pays du continent américain ou de ses îles que j'avais visités, une grande préoccupation et une incertitude croissante, cela dans tous les esprits, parmi toutes les classes sociales, dans les villes comme dans les campagnes.

Devant l'Assemblée générale de l'an dernier, qui s'est tenue dans cette même salle, ont été exprimées librement toutes les idées, les plus conservatrices, les plus libérales, ou les plus extrémistes; cette Assemblée fut un véritable parlement mondial. Comme dans les parlements, on aboutit à de nombreuses solutions de compromis. On vit se dessiner nettement un mouvement en faveur de l'amélioration du sort des travailleurs et des classes moins fortunées, et les femmes jouer directement ou indirectement un plus grand rôle dans nos délibérations; en même temps, on établissait le droit de libre accès pour la presse et les autres moyens d'information, reconnaissant ainsi le "droit de savoir". L'heureuse influence des nouveaux pays Membres des Nations Unies s'est fait sentir. Le désir unanime d'accélérer les travaux de la paix s'est manifesté. De nombreux problèmes sont restés sans solution, mais il est possible d'affirmer que pendant les dernières semaines, en particulier, un grand progrès a été réalisé dans la voie qui mène à la bonne volonté et à la concorde.

Si la confiance universelle a progressivement diminué depuis la fin des hostilités jusqu'à la dernière session ordinaire de l'Assemblée, ce déclin a été beaucoup plus sensible depuis l'Assemblée de 1946.

Il est certain que l'Organisation des Nations Unies a fourni de grands efforts et qu'elle a obtenu des résultats remarquables qu'il m'est agréable de rappeler et pour lesquels j'adresse mes félicitations à M. Trygve Lie et à tous ses collaborateurs. Pourtant, les problèmes auxquels j'ai fait allusion, qui étaient restés en suspens en 1946, non seulement n'ont pas été résolus, mais nous apparaissent sous de plus sombres perspectives et nous mettent en face d'un avenir ténébreux.

Cela nous indique qu'à l'heure actuelle l'efficacité et même l'existence propre de l'Organisation des Nations Unies sont en péril.

It is well to remember that the world had no choice between our present Organization, which can still be perfected, and a better one; we were faced with this alternative or nothing; to accept nothing meant to leave nations free to settle their differences by the use of force, and that is the situation which seems to be threatening our world.

The delegation I represent has the firm and clear intention of supporting and maintaining the United Nations by all the means in its power, and of making every endeavour to improve it, and it is comforting to say that, in the face of the present uncertainty, our will and our firm intention to achieve understanding between men and nations have increased.

I speak on behalf of a nation which has solid institutions and advanced social laws, and I bring you its democratic ideas and determination in the fight for freedom. In the name of a South American country, I beg all of you here, who hold in your hands this grave responsibility, to do all that you can to bring about that more peaceful frame of mind which is indispensable to the peace of the world.

The PRESIDENT: As there are no other speakers, I shall adjourn this meeting now. The General Committee will meet at 3 p.m. this afternoon. The General Assembly will meet tomorrow at 11 a.m.

The meeting rose at 12:52 p.m.

EIGHTY-THIRD PLENARY MEETING

Held in the General Assembly Hall at Flushing Meadow, New York, on Thursday, 18 September 1947, at 11 a.m.

President: Mr. O. ARANHA (Brazil).

10. Continuation of the general debate

The PRESIDENT: (*translated from French*): I call upon the representative of Chile.

Mr. MAZA (Chile) (*translated from Spanish*): I have the great honour of presenting before this democratic Assembly of the nations of the world, united in the common task of maintaining international peace and security, the general principles that inspire the foreign policy of the Chilean Republic at this decisive hour of our civilization.

The Chilean people, throughout its long history as a republic, may boast with legitimate pride of the facts which bear witness to its deep democratic convictions, its solid institutions based on social rights and justice, its lasting respect for all individual freedoms and guarantees and its constant defence of human dignity.

Il convient de rappeler que le monde n'a pu choisir entre la présente Organisation, susceptible d'être améliorée, et une organisation meilleure; il a dû choisir entre elle et l'absence de toute organisation; or, renoncer à toute organisation, c'était laisser le champ libre aux solutions de force, telles que celles qui semblent déjà nous menacer.

La délégation que je représente a le dessein ferme et précis d'appuyer et de soutenir l'Organisation des Nations Unies, et de tenter de l'améliorer par tous les moyens dont elle dispose et avec toute son énergie; c'est une consolation de pouvoir dire que, devant l'incertitude de l'heure présente, notre volonté et notre ferme désir d'aboutir à une entente entre les hommes et les pays n'ont fait que se renforcer.

M'adressant à vous au nom d'une nation qui possède de solides institutions et une législation sociale avancée, je vous apporte ses idées démocratiques et sa fermeté dans la lutte pour la liberté. Au nom d'un pays de l'Amérique du Sud, je vous demande à tous qui êtes ici présents et qui détenez une si terrible responsabilité, de faire le nécessaire pour parvenir à la pacification des esprits, indispensable à la paix mondiale.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Comme il n'y a plus d'orateur inscrit, je vais lever la séance. Le Bureau de l'Assemblée générale se réunira aujourd'hui à 15 heures. L'Assemblée générale se réunira demain à 11 heures.

La séance est levée à 12 h. 52.

QUATRE-VINGT-TROISIEME SEANCE PLENIERE

Tenue dans la salle de l'Assemblée générale à Flushing Meadow, New-York, le jeudi 18 septembre 1947, à 11 heures.

Président: M. O. ARANHA (Brésil).

10. Suite de la discussion générale

Le PRÉSIDENT: Je donne la parole au représentant du Chili.

M. MAZA (Chili) (*traduit de l'espagnol*): C'est à moi qu'incombe le grand honneur d'exposer devant cette Assemblée démocratique des nations du monde, unies dans la tâche commune du maintien de la paix et de la sécurité internationales, les principes généraux qui inspirent la politique étrangère de la République du Chili en ces heures décisives pour notre civilisation.

Le peuple chilien peut, au cours de toute l'histoire de sa République, se vanter avec l'orgueil le plus légitime des titres qui témoignent de la profondeur de ses convictions démocratiques, de la solidité de ses institutions fondées sur le droit et la justice sociale, du respect qu'il a toujours professé à l'égard de toutes les libertés et de toutes les garanties individuelles, et de la lutte qu'il a constamment menée pour la défense de la dignité humaine.